

L'Action Française

REVUE MENSUELLE

\$2.00 par année

DIRECTEUR: ABBÉ LIONEL G. LX

Andet, M. F. J.
201, rue Cobourg
Janv. 22
Ottawa, Ont



SOMMAIRE

L'ACTION FRANÇAISE

ANATOLE VANIER

PIERRE HOMIER

EMILE BRUCHÉSI

L'Action française

Abbé LIONEL GROULX

AURÈLE GAUTHIER

JACQUES BRASSIER

MOT D'ORDRE : — POUR LA FÊTE NATIONALE.....

LE FACTEUR AGRICOLE.....

UNE ÉTAPE.....

EN POLOGNE.....

POUR LE RECENSEMENT.....

UNE GRANDE DATE.....

AU PAYS DE L'ONTARIO : — L'IMBROGLIO SCOLAIRE.....

LA VIE DE L'Action française.....

LIGUE D'ACTION FRANÇAISE

369, RUE ST-DENIS

MONTRÉAL

Canadiens-Français

Soyons fiers de nos institutions

NOS ÉPARGNES

dans nos banques.

NOS PLACEMENTS

dans nos industries.

NOS ACHATS

chez nos marchands.

NOS ASSURANCES

à la compagnie d'assurance sur la vie

"La Sauvegarde"

Une compagnie prospère offrant des garanties indiscutables, d'une expansion considérable.

Au-delà de neuf millions d'assurance en force.

Consultez nos représentants ou adressez-vous directement au bureau principal

Édifice de "LA SAUVEGARDE"

Angle Notre-Dame et Saint-Vincent, Montréal.

L'Action française est l'organe de la *Ligue d'Action française*, centre d'action au service de la langue, de la culture et des traditions françaises au Canada.

Les directeurs de la Ligue sont : M. l'abbé Philippe PERRIER, président; MM. le Dr Joseph GAUVREAU, registraire du Collège des Médecins, vice-président; Anatole VANIER, avocat, secrétaire général, Louis HURTUBISE, ingénieur-civil, trésorier. M. l'abbé Lionel GROULX, professeur à l'Université de Montréal. MM. Omer HÉROUX, journaliste, et Antonio PEREAULT, avocat, professeur à l'Université de Montréal.

La plus importante Librairie et
Papeterie Française du Canada



Nous enverrons sur demande nos

CATALOGUES

D'Articles de Bureaux	(6 différents)
Articles Religieux	(3 " ")
Livres Religieux	(7 " ")
Littérature et Science	(5 " ")
Livres et Articles de Classe	(8 " ")
Jeux, Cartes, Décorations	(7 " ")
Livres Canadiens	(2 " ")
Pièces de Théâtre	(1 complet)

Vu le grand nombre de nos catalogues, il faut mentionner les articles désirés et il est important de donner sa profession ou occupation + + + + +



GRANGER FRÈRES

Libraires, Papetiers, Importateurs
43 Notre-Dame-Ouest, Montréal

EDMOND-J. MASSICOTTE

Recommandez-vous de l'ACTION FRANÇAISE chez l'annonceur — pour son bénéfice, le vôtre et le nôtre.

UN ACTIF NATIONAL

Dans le Canada français, à l'heure actuelle, une maison financière solide et digne de toute confiance est un actif national. Nous croyons que notre maison est une institution de ce genre. Par ses directions en matière de placements elle a fait fructifier à 6% en moyenne, depuis quelques années, d'innombrables millions qui sans elle se seraient perdus dans toute sorte de folles entreprises.

Versailles Vidricaire Bouillais



LIMITÉE

MONTREAL

Immeuble Versailles
Tél: M. 7080

QUEBEC

80, rue S.-Pierre
Tél: 8620

OTTAWA

Imm. Banque Nationale
Tél: Queen 503

TEL. BELL: EST 2390

J. O. LABRECQUE & CIE

AGENTS POUR LE CHARBON

DIAMANT NOIR

ET LE

COKE

DE LA

MONTREAL LIGHT, HEAT & POWER CO.

141, RUE WOLFE,

MONTREAL

Recommandez-vous de l'ACTION FRANÇAISE chez l'annonceur — pour son bénéfice, le vôtre et le nôtre.

TOUJOURS EN AVANT

**THE
PRIMUS**

Noir et Vert
naturel

En paquets
seulement.



Conserves
Alimen-
taires de
Fruits
et
Légumes
PRIMUS

POUDRE A PATE
CRÈME DE TARTRE
GELÉES EN POUDRE

“PRIMUS”

La marque “PRIMUS” est une garantie de qualité et de pureté.

L. CHAPUT, FILS & CIE, Limitée

Maison fondée
en 1842

2 à 12 rue DeBresoles, Montréal.

LA **“STRATHCONA”**

Compagnie d'Assurance-Incendie
(Édifice Versailles)

90, RUE SAINT-JACQUES, MONTRÉAL

*Cette compagnie, essentiellement canadienne-française, a été organisée en 1908,
avec une charte provinciale, et opère dans la province
de Québec seulement*

Capital autorisé.....	\$500,000
Capital souscrit.....	300,000
Capital payé.....	120,000

DÉPOT COMPLET AU GOUVERNEMENT

Cette compagnie n'est pas contrôlée par la
“Canadian Fire Underwriters' Association”
quant à ses taux.

A.-A. Mondou, N. P.
Président et Gérant général.

J. Marchand,
Sec.-Trés.

Tél. Bell Main 2181-2182

Recommandez-vous de l'ACTION FRANÇAISE chez l'annonceur — pour
son bénéfice, le vôtre et le nôtre.

LIBRAIRIE NOTRE-DAME

28-OUEST, RUE NOTRE-DAME, MONTREAL.

REMISE DE

25%

SUR TOUS NOS LIVRES

LA BANQUE PROVINCIALE DU CANADA

(Constituée en corporation par une loi du Parlement, de juillet 1900)

Siège Social: 7 et 9 PLACE D'ARMES, MONTREAL.

Capital autorisé.....	\$ 5,000,000.00
Capital payé et surplus.....	\$ 4,300,000.00
Actif total, au delà de.....	\$40,000,000.00

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président: L'hon. Sir HORMISDAS LAPORTE, C. P., ex-maire de Montréal de la maison Laporte, Martin (Ltée), administrateur du Crédit Foncier Franco-Canadien.

Vice-président: M. W.-F. CARSLY,

Vice-président et Directeur général: M. TANCREDE BIENVENU, administrateur "Lake of the Woods Milling Co."

M. G.-M. BOSWORTH, président de la "Canadian Pacific Ocean Services Limited".

M. L.-J.-O. BEAUCHEMIN, président de la Librairie Beauchemin (Ltée).

M. M. CHEVALIER, dir. général du Crédit Foncier Franco-Canadien.

L'hon. NEMESE GARNEAU, C. L., Québec, président de la Cie de Pulpe de Chicoutimi.

BUREAU DES COMMISSAIRES-CENSEURS

Président: Hon. Sir ALEXANDRE LACOSTE, ex-juge en chef de la cour du Banc du Roi.

Vice-président: L'hon. N. PÉRODEAU, ministre sans portefeuille du Gouvernement Provincial, administrateur de la "Montreal Light, Heat & Power Co."

M. S.-J.-B. ROLLAND, président de la Cie de Papier Rolland.

Recommandez-vous de l'ACTION FRANÇAISE chez l'annonceur — pour son bénéfice, le vôtre et le nôtre.

POUR LA FÊTE NATIONALE

Le mot d'ordre que rediront les orateurs, à la Saint-Jean-Baptiste prochaine, devrait être celui-ci : Gardons notre avoir. Gardons nos richesses matérielles. Gardons pour nous, pour nos défricheurs, le sol encore libre; restons sur les terres déjà conquises; préparons-nous à exploiter nous-mêmes pour nous-mêmes, les richesses de notre province. Défendons-nous, dans les campagnes surtout, contre les brigands de la finance, les escrocs de toute espèce qui nous volent le meilleur de nos épargnes. Gardons notre avoir intellectuel. — Ne disons plus : « De l'anglais, plus d'anglais dans nos écoles ». Disons plutôt : « Du français d'abord, plus de français dans notre enseignement ». Notre meilleur patrimoine intellectuel, c'est encore la culture originelle, l'esprit, le bon sens qui nous vient de notre race. Ne prenons de la culture anglaise que le supplément indispensable. — Gardons nos richesses morales. Nous, catholiques nous savons qu'il y a pour les nations, une loi essentielle de vie et de progrès. Mesurons les avances ou les reculs du catholicisme dans nos mœurs privées, nos mœurs domestiques, notre vie sociale. Ne permettons pas aux pouvoirs politiques, aux doctrines étatistes de laïciser notre société catholique, de faire une guerre sourde aux puissances d'ordre, de diminuer sur notre peuple le magistère et la direction de l'Église. Veillons et travaillons. Souvenons-nous qu'à l'heure actuelle, un peuple qui perd une année, perd peut-être sa vie.

L'ACTION FRANÇAISE.

LE FACTEUR AGRICOLE

« Rien ne nous arrive qui ne soit de la même nature que nous-mêmes » écrit Maurice Maeterlinck. Et il le démontre en faisant observer que tout ce que nous accomplissons se présente d'abord à notre âme « sous la forme de pensées habituelles », et que même « aucune occasion héroïque ne s'est jamais offerte à celui qui n'était pas un héros silencieux et obscur depuis un grand nombre d'années ».

Cette loi est plausible. Et elle semble s'appliquer aux agglomérations d'hommes comme aux individus. Peut-on nier que la Révolution française soit la fille de la philosophie du XVIIIème siècle? A ceux donc qui reconnaissent la vérité de ces filiations intellectuelles de semer dans les esprits les germes de leur choix..... pouvu que la semence soit bonne. C'est ce que fait l'*Action française* lorsqu'elle présente à ses lecteurs une série d'études sur notre indépendance économique. Elle veut implanter dans les cerveaux au bénéfice de la race le désir de cette indépendance, le développer par le moyen du détail qui prend racine en faisant image, le guider en l'entourant des préoccupations d'ordre sans lesquelles les idées les meilleures sont souvent stériles et quelquefois dangereuses.

« L'essor économique dépend des activités totales appliquées à l'exploitation du domaine national », écrivit M. Édouard Montpetit¹; et, analysant le domaine national,

¹ Dans une des études qui précèdent: l'Indépendance économique des Canadiens français.

l'auteur place en premier lieu le *sol*, qu'il appelle « notre principale ressource ». Le domaine de l'agriculteur, c'est toute la surface du sol. Si donc tous les produits de la ferme dont le consommateur québécois a besoin lui étaient fournis par l'agriculteur de chez nous, si le même agriculteur ne dépendait pas de son côté de l'industrie étrangère pour la fabrication des instruments aratoires dont il se sert, et si en outre les produits agricoles du Québec atteignaient autant de marchés extérieurs que possible, l'indépendance économique du point de vue agricole serait un fait accompli.

Dans quelle mesure les besoins du consommateur québécois sont-ils comblés par nos produits agricoles? Les statistiques officielles ne nous permettent pas malheureusement de le savoir. C'est en vain que vous fouillez dans ce dessein les annuaires de Québec et d'Ottawa. Le recensement général du Canada de 1911, d'ailleurs vieilli et surtout démodé par la révolution économique des années de guerre, ne vous éclairera pas davantage.

Les statistiques officielles nous renseignent par contre sur la nature de semences faites chaque année dans le Québec et la superficie totale respective couverte par le blé, l'avoine, le seigle, les pois, les fèves, le sarrasin, le lin, le maïs, etc..... Elles nous permettent également de comparer ces données, d'année en année; en cela elles sont le baromètre du progrès ou du recul des récoltes. La récolte des céréales fut stationnaire chez nous de 1900 à 1916¹, mais il semble qu'elle entre dans une ère nouvelle.² Sans doute plusieurs facteurs favorisèrent cet essor : les allocations des

¹ De 1900 à 1916 la récolte annuelle des céréales du Québec varia entre 40 et 50,000,000 de boisseaux. (Annuaire statistique de Québec, 1919, page 308.)

² En 1918 la récolte des céréales du Québec atteignit 72,000,000 de boisseaux. (Annuaire statistique de Québec, 1919, page 308.)

gouvernements fédéral et provincial dépassant le million de piastres au cours de 1917, l'octroi spécial d'un quart de million affecté à la campagne de surproduction au printemps de 1918, et la hausse constante des marchés, tout cela stimula singulièrement l'ardeur des producteurs. D'un autre côté après avoir ensemencé une superficie beaucoup plus grande que tout ce qui fut jusqu'ici connu dans le Québec, une étendue de plus de trois millions d'acres fut cultivée en 1918, contre une moyenne — presque constante — d'environ deux millions depuis vingt ans, pourquoi l'agriculteur québécois ne maintiendrait-il pas sa position? Il s'est organisé en vue de cet effort, et ses moyens d'action n'ont pas dû diminuer.

Jadis l'agriculteur faisait donner à la terre, presque sans instruments, tout ce qui était nécessaire à la consommation générale des humains. Les lettres, les sciences et les arts ont fleuri à travers les âges; de puissants États ont successivement connu des apogées de puissance et de grandeur, sans que rien ne fut sensiblement changé dans le domaine agricole. Le développement de l'industrie et des instruments aratoires, l'amélioration des moyens de transports ont apporté depuis à l'agriculteur des concours inconnus alors. Mais par contre l'évolution moderne est elle-même la cause de graves inconvénients. C'est elle qui a favorisé la désertion des campagnes et qui indirectement prive l'agriculteur de la main-d'œuvre si nécessaire. C'est elle qui le met à la merci de l'industrie étrangère, laquelle lui fournit trop souvent les machines devenues indispensables et va jusqu'à cribler pour lui les graines avec lesquelles il ensemence ses propres champs. « il se trouve que nombre de (nos) besoins sont satisfaits par d'autres que nous » a déjà fait observer M. Montpetit¹. On

¹ Dans l'étude déjà citée.

voit jusqu'où se pose aujourd'hui le problème de l'indépendance économique d'un peuple, dans le seul domaine agricole !

Mais en admettant que le consommateur ne soit pas obligé d'aller à l'étranger demander les produits de la ferme dont il a besoin, en admettant que l'agriculteur se dégage de l'industrie extérieure par l'action concertée avec l'industriel québécois ou par l'industrie agricole fondée et développée par ses propres institutions coopératives, suivant l'exemple anglais, il ne demeurerait pas moins nécessaire de produire en vue d'alimenter les marchés extérieurs. Secouer le joug des tarifs étrangers c'est en même temps tendre vers une « balance » toujours plus « favorable » ! Les économistes peuvent bien expliquer que « la balance du commerce est trompeuse », que l'Angleterre et la France ont des balances adverses et ne continuent pas moins « de prospérer »¹, la production sera toujours un facteur de prospérité économique.

Nous venons de voir que l'élan donné, ces dernières années, à la production agricole est des plus consolants. Une étude comparée des rendements québécois et ontarien est encore plus concluante. Nous étions en arrière, avouons-le franchement. L'amélioration est sensible; il est donc permis d'entretenir l'espoir d'une balance favorable dans le domaine agricole. Sur une superficie en culture de 13,561,817 acres, l'Ontario obtint en 1918 une récolte de \$384,013,900 tandis que le Québec, sur une étendue à peu près égale — 13,292,798 acres — ne retira que \$271,750,900. Il est bon de se rappeler qu'en 1913 la valeur de la récolte québécoise fut de \$88,000,000 contre \$168,000,000, celle de l'Ontario. Depuis six ans les progrès réalisés par l'agri-

¹ M. Montpetit — « Le mécanisme du change international » — *La Revue Trimestrielle*, décembre 1919.

culteur du Québec sont donc considérables. Produire, et produire une denrée d'excellente qualité, telle doit être la formule de celui que le R. P. Alexandre Dugré appelle le « ministre des besoins du genre humain » et pourrions-nous ajouter : le grand collaborateur de notre indépendance économique.

- - -

De quoi souffre principalement l'agriculteur ? Si vous posiez la question au hasard dans nos campagnes, la réponse serait sans doute à peu près celle-ci : notre rude labeur n'est pas suffisamment rétribué. Et pourtant les produits de la terre ont été bien payés ces années-ci ! Dans le désir effréné du gain, n'a-t-on pas vu certains producteurs laisser pourrir oignons et pommes de terre, en escomptant un gros profit, gros au point de n'être pas réalisé ! Et cela pendant que des citadins souffraient de la faim !

Nul ne peut être satisfait de son sort à moins qu'il n'admette la loi du travail. S'il arrive que son prochain semble ne pas souffrir du même mal que soi, cela n'implique pas qu'il est exempt de tout fardeau. Quel que soit le régime qu'expérimente la société, il y aura toujours dans la classe agricole, comme dans les autres classes, des riches et des pauvres. Ne pourrait-on pas soutenir par contre que les paysans vivent plus longtemps que les citadins¹ et que l'indigence n'a jamais dégénéré chez eux, du moins dans le Québec, en lamentable paupérisme ? Le pauvre de nos

¹ Nous n'avons pas trouvé de statistiques établissant le fait nettement, mais si l'on compare dans le recensement du Canada de 1911 — volume VI, pages 30, 31 — le nombre des employés en agriculture à la totalité des employés du Canada, dans les catégories de 15 à 24 ans, de 25 à 64 ans et de 65 ans et plus, on voit que la proportion des agriculteurs est respectivement de 5-12, 4-12 et 8-12. Comme on admet sans difficulté que les employés des villes ne quittent pas d'habitude le travail pour vivre de leurs rentes, la conclusion de longévité en faveur des agriculteurs paraît plausible.

campagnes n'est pas nécessairement un miséreux. M. Adjuator Rivard dépeint une réalité en écrivant que « personne, dans le rang, ne fait boucherie, ne tue un animal, bœuf, veau, mouton, porc, sans mettre de côté un morceau présentable qu'on fait porter chez le *quêteux*. »

Il n'est certes pas permis d'être insensible au problème de la juste rémunération, mais il me semble que celui-là n'est pas le plus grand des maux dont souffre l'agriculteur québécois. L'agriculteur de chez nous n'est pas assez maître de la situation agricole. Voilà ce qui paraît être son plus grand mal. S'il était plus spécialiste qu'il ne l'est, il ne serait pas privé, par exemple, du contrôle de ses achats et de ses ventes, qu'il pourrait développer au point de faire lui-même ses importations et ses exportations. S'il était plus théoricien, il saisirait mieux et plus vite la portée d'un embargo ou d'un tarif douanier. Au lieu d'attendre pour protester — et souvent platoniquement — qu'une mesure administrative l'atteigne matériellement, si l'éleveur ou le producteur élevait la voix au bon moment, ou au moins s'il réclamait un palliatif douanier et même une mesure de représailles lorsqu'une chambre de commerce ou un « board of trade » cuisine une loi d'exception, il éviterait souvent le coup de matraque du fait accompli.

C'est par le tarif du Zollverein que l'unité politique de l'Allemagne se forma. C'est par le tarif préférentiel et intercolonial que l'Angleterre maintient et répare chaque jour les liens usés et vieillis de son empire. « Résolues à ne pas admettre l'existence d'une Allemagne unitaire, les puissances sont néanmoins persuadés qu'il suffit de laisser les choses à leur libre cours pour que cette illusion d'unité et cette ombre d'empire disparaissent d'elles-mêmes »,

écrivait Donoso Cortès en 1849.¹ Résolus à faire lever l'embargo que l'Angleterre a placé depuis plus d'un quart de siècle, sur le bétail canadien, nous laissons malgré cela nos ministres fédéraux préparer à huis-clos à Ottawa, avec les représentants de la même Angleterre, un nouveau traité de commerce avec les Antilles anglaises « persuadés qu'il suffit de laisser les choses à leur libre cours pour que cette illusion d'unité et cette ombre d'empire disparaissent d'elles-mêmes ». Depuis que le projet a vu le jour, c'est-à-dire depuis le 4 août 1920, quel est celui qui s'en est préoccupé ? Nos éleveurs veulent bien vendre les bestiaux que frappent l'embargo anglais, nos producteurs sont désireux d'écouler les produits auxquels les lois Fordney et Young interdisent l'entrée des États-Unis; mais au lieu de prendre les moyens d'aller porter ces produits sur d'autres marchés mondiaux ils se contenteront de garder leurs bestiaux et leurs pommes de terre et de consentir des crédits pour l'établissement d'un nouveau service de navigation entre le Canada et les Antilles anglaises, où nous exporterons de la farine — qui vient de l'Ouest canadien — des liqueurs alcooliques, du vin et de la bière.²

Si au moins le marché de Montréal, qui est considérable, était alimenté par nos seuls produits ! Mais non, des compagnies anglaises de Toronto et d'ailleurs, comme Matthews-Blackwell et Davies y apportent à profusion les animaux de l'Ontario et des provinces occidentales.

Où est donc le défaut de la cuirasse ? L'agriculture n'est pourtant pas désorganisée dans le Québec. Elle est munie d'instruments modernes, elle possède un grand nombre de sociétés agricoles paroissiales et des sociétés centra-

¹ « Lettres politiques sur la situation de la Prusse » — Œuvres de Cortès, 2e volume, page 27.

² Voir le *Devoir*, 4 août 1920.

les; l'enseignement agricole y est répandu; l'État subventionne largement les initiatives agricoles.

Puis-je le dire sans blesser personne? Le mal me paraît avoir sa source dans le fait que la classe agricole manque de chefs officiels à la fois éclairés et jouissant d'une véritable autorité. Les directeurs de nos collèges, de nos collèges ruraux surtout, se réjouissent à la pensée que, depuis quelques années, les fils de cultivateurs, après avoir acquis dans nos maisons d'enseignement secondaire la formation générale par les études classiques, ne se croient plus obligés, sous le faux prétexte qu'il ne faille pas déchoir, d'aller congestionner les professions libérales déjà encombrées, et ils ont raison. De Sainte-Thérèse, de l'Assomption, ou de Saint-Hyacinthe, connaître et aimer la route d'Oka ou de Sainte-Anne-de-la-Pocatière, c'est très bien; mais, rendu aux écoles d'enseignement supérieur, encore faut-il ne pas perdre de vue le chemin de la terre. Jusqu'à présent il semble que nos jeunes gens aient trop exclusivement recherché le professorat et les positions de l'administration publique. Sans doute il ne faudrait pas refuser aux écoles d'enseignement supérieur ni au ministère de l'agriculture la collaboration qu'ils sollicitent. Mais les jeunes gens qui, dès le collège, entrevoient dans l'agriculture une vocation, certes digne d'une vie d'homme, ne doivent pas manquer d'envergure au point de préférer une existence de salarié — même si le salaire s'appelle pompeusement : rémunération ou gratification — à la vie libre et indépendante qui peut, et qui doit être celle du maître de la terre. On ne saurait trop le redire : il faut que la noble carrière de l'agriculteur, et en particulier de celui qui possède les avantages de la gymnastique intellectuelle acquise par les études classiques et la compétence du spécialiste apportée par l'enseignement supérieur, ne soit pas rapetissée à l'aune du fonctionaris-

me, qui nous menace après avoir assujetti tant d'autres pays.¹

Pour que la classe agricole entre dans la voie de la vraie grandeur, c'est-à-dire pour qu'elle soit maîtresse de sa destinée et qu'elle apporte à la race la collaboration attendue, il lui faut, ai-je dit, des chefs officiels à la fois éclairés et jouissant d'une véritable autorité. Nos collèges, nos petits séminaires et nos écoles d'enseignement supérieur préparent les jeunes gens à devenir des hommes éclairés. Qu'est-ce qui fera les chefs officiels de la classe agricole ? et qu'est-ce qui leur donnera l'autorité morale et même disciplinaire dont ils auront besoin ? L'association professionnelle. Ah ! voilà le levier magique..... mais ignoré !

Tant que l'agriculteur québécois ne se servira pas de cette force cachée, dont les personnes qui ont intérêt à l'exploiter pressentent en quelque sorte l'action puissante et s'efforcent comme par instinct de la neutraliser, il sera

¹ Voilà le danger qui guette l'agriculteur instruit. Le R. P. Adélaré Dugré, dans son étude « La désertion des campagnes », a fait un vivant tableau de l'agriculteur ordinaire allant échouer dans les villes. Cette page devrait être mieux connue de ceux qu'une fausse conception de la vie dispose à échanger leur indépendance de paysans libres et maîtres de leurs actes, pour des situations de salariés où ils sont victimes de la misère des centres congestionnés, quand ils ne sont pas les esclaves d'un patron ou d'un contremaître brutal : « ... ils sont partis pour la vilie escortés de tous leurs grands garçons et de leurs filles naturellement, les fils se sont trouvés trop messieurs pour cultiver la terre; après avoir fortement entamé le magot paternel, ils se feront pompiers, hommes de police, ou plus simplement balayeurs et palefreniers. Les filles deviennent demoiselles. Elles le resteront jusqu'au jour où n'ayant plus assez facilement l'argent qu'il leur faut pour payer leurs toilettes, elles offriront leurs vaillantes mains de paysannes aux contremaîtres des filatures, des buanderies ou des fabriques de cigares. Le père, lui, le rentier, s'embêtera cordialement. Loin de ses amis, privé du grand air, étouffant dans ce logis de cinq ou six pièces où l'air est constamment vicié, n'ayant d'autre ressource que d'aller fumer sa pipe aux alentours de quelques clos de bois ou dans l'atelier d'un maréchal ferrant, il se fatiguera bientôt de toujours jouer aux dames, et finira par travailler à la journée. » — *École sociale populaire*, bulletin no 50.

incapable de contrôler l'agriculture : sa chose. Il sera étranger à la politique agraire de son propre pays et, à plus forte raison, impuissant à exercer la moindre influence sur le tarif douanier des pays étrangers. Bien plus; il contrôlera à moitié les sociétés centrales qui achètent et vendent pour lui. Ces sociétés pourront commettre les erreurs administratives les plus grossières, exercer même le métier d'entremetteur et d'intermédiaire supplémentaire, en proclamant les principes contraires, devenir des trusts antisociaux, sans qu'il s'en doute. Et tout cela, parce que l'agriculteur instruit n'est pas retourné sur la terre et ne s'est pas retranché derrière une association professionnelle embrassant tous ses besoins : moraux, intellectuels, professionnels, économiques. La coopérative centrale a pour objet l'achat ou la vente; le ministère de l'agriculture a une fonction publique administrative, ce sont autant d'organismes utiles et nécessaires, mais ni l'une ni l'autre ne doivent ni ne peuvent suppléer l'association professionnelle agricole, qui est pour l'agriculteur ce que le barreau, le collège des médecins, la chambre de commerce sont pour l'avocat, le médecin et le commerçant.

J'eus jadis l'honneur de collaborer avec de distingués coopérateurs agricoles à l'élaboration d'une telle institution, mais la matière nous fit défaut; le temps n'était pas encore venu. Le prodigieux épanouissement du syndicalisme ouvrier démontre toutefois que l'heure du syndicalisme agricole n'est peut-être pas éloignée. Souhaitons-le ardemment pour l'agriculteur et pour le Canada français tout entier, dont l'avenir dépend de la forte et harmonieuse organisation des classes. Sans elle point d'indépendance économique ni politique. Et il me semble que seul un tel avenir est digne de notre famille ethnique. Je ne sache pas que nous méritions l'interdiction perpétuelle d'une telle

espérance. N'avons-nous pas assez connue les *douceurs* d'une longue tutelle de la part de notre ancienne mère-patrie et de la curatelle non moins longue de notre belle-mère-patrie ?

A ceux qui reprendront la tâche nécessaire de l'organisation d'une association professionnelle agricole je dis ceci : que la base économique de l'association soit la coopération ; l'expérience de la vieille Europe a fixé depuis longtemps les syndicalistes là-dessus. Il y a malheureusement trop d'argent chez nous pour que l'on sente le besoin de coopérer ; les individus ne sont nullement portés à se rapprocher pour travailler en commun, et en Amérique on est plutôt incliné à faire fructifier le capital-espèces. L'association professionnelle doit reposer sur la coopération parce que c'est le système qui prépare le mieux les syndiqués à la formation morale et intellectuelle : principe de vie de tout syndicalisme. Les enseignements des papes ne laissent aucun doute sur la nécessité de la formation morale. Pie X n'a-t-il pas écrit dans son encyclique « *Singulari quadam* » : « Quoiqu'il fasse, même dans l'ordre des choses temporelles, le chrétien n'a pas le droit de mettre au second rang les intérêts surnaturels ; bien plus, les règles de la doctrine chrétienne l'obligent à tout diriger vers le souverain bien comme vers la fin dernière ». ¹

Lorsque l'agriculteur instruit du Québec pourra s'appuyer sur une puissante organisation professionnelle reposant sur un secrétariat général et permanent, il sera maître de la situation agricole. Il ne possèdera pas du même coup la qualité de législateur, comme le désirent cer-

¹ Je résumai les principaux aspects du syndicalisme agricole dans une conférence donnée l'an dernier à Saint-Jacques de Montcalm et reproduite dans le *Coopérateur agricole*, numéros des 24, 31 juillet et 7 août 1920.

tains révolutionnaires, rêvant pour le Québec, et surtout pour leur personne, la réforme politique ontarienne — comme s'il était possible d'admettre qu'une classe a des aptitudes administratives particulières ou une cuirasse morale spéciale — mais, ce qui est mieux encore, sa classe, comme les autres classes de la société, sera maîtresse d'elle-même. Elle ne réclamera qu'avec plus d'autorité des pouvoirs publics l'aide et les octrois auxquels elle a droit. Cette situation l'emporte de beaucoup sur une agriculture mise en tutelle par les gouvernements, qui, sans être nécessairement mal intentionnés, n'ont pas moins un intérêt direct à remplir les fonctions d'une association professionnelle pour se maintenir au pouvoir devant la vague montante de l'administration publique par la classe agricole.

- - -

Si l'on admet la nécessité de l'association professionnelle, si l'on reconnaît la puissance qu'elle représente entre les mains de chefs éclairés, il n'est pas superflu de se préoccuper de la masse qui en forme le corps. De la qualité et de la tendance de ce corps dépend également l'esprit agricole d'un pays. Il n'est pas possible de séparer les parties essentielles d'un même tout. Des pédagogues éclairés, qui eurent pour porte-parole Monseigneur Ross, se sont émus, l'an dernier, à la pensée que les efforts tentés en vue de donner aux enfants de nos campagnes un enseignement plus approprié aux besoins de la classe agricole, pussent être annulés par le faux principe de l'uniformité. Monseigneur Ross s'est révolté, avec raison, à la pensée que l'on pût imposer à ces enfants un programme scolaire préparé du point de vue de l'utilité des villes. Le programme comportait ce qui suit : anglais comme matière essentielle, algèbre, histoire des littératures française et anglaise, comptabilité commerciale, géographie universelle, histoire

de France et d'Angleterre, physique, chimie :¹ « tout ce qu'il faut, écrivait Mgr Ross, pour gaver et augmenter le nombre de déclassés, garçons et filles, qui, ayant reçu une instruction au-dessus de leur classe, prennent la vie agricole en dégoût, et placent leur idéal dans un emploi de bureau, de banque ou de commerce ».

Avec l'entière approbation de Monseigneur l'évêque de Rimouski, dont il est le vicaire-général, et de concert avec Monsieur le Ministre de l'agriculture, Monseigneur Ross résolut de fonder à Rimouski « une école de garçons, et une école de filles, chacune ayant son programme approprié, pour donner aux enfants qui sortent de l'école modèle, et ayant au moins 13 ans, le complément de culture intellectuelle nécessaire aux garçons et aux filles de cultivateurs, et les préparer aux travaux de la ferme et du ménage ».

A la dernière session, le 8 mars 1921, M. Caron proposa à la Chambre au nom du gouvernement, une école moyenne d'agriculture, et reçut l'approbation unanime des députés. Avec M. Firmin Letourneau nous sommes d'avis que les \$50,000.00 votées à cette fin par la Chambre eussent dû être employées « à subventionner les municipalités ou les commissions scolaires qui créeront cet enseignement et à la préparation des maîtres qui seront appelés à le donner »². Avec cette réserve et une autre peut-être sur la nomination des professeurs par l'État, il convient de féliciter chaleureusement le gouvernement et en particulier le Ministre de l'agriculture, au patriotisme duquel nous devons cette heureuse mesure. Dans les circonstances particulières où elle fût votée, elle constitue de plus une victoire sur le faux

¹ « Pour les académies agricoles » — Mgr F.-X. Ross, — *Le Devoir* du 18 octobre 1920.

² « A propos d'écoles moyennes d'agriculture » — M. Firmin Letourneau — *Le Devoir*, 16 mars 1921.

et inexplicable principe de l'uniformité aveugle en matière scolaire, auquel adhèrent obstinément tant de braves gens, désireux, selon toute apparence, de donner un peu de piquant à leur nullité par une pointe de libéralisme religieux.

Les écoles de Rimouski prouveront bien vite leur utilité en formant d'habiles cultivateurs, capables, par exemple, d'améliorer le rendement moyen de la culture,¹ et de vaillantes fermières sachant « surveiller et manipuler la préparation de la laine et du lin, filer et tisser l'un et l'autre, fabriquer *catalognes*, couvre-pieds et courtepointes². »

L'exemple des écoles moyennes d'agriculture sera fécond. Mais à une condition, à la condition que le professeur d'université oublie lui-même souvent : il faut que l'instituteur fasse aimer son programme à l'élève. Que de beaux projets ont avorté par la faute d'élégants et même de savants gâcheurs, sans parler des francs incompetents; on a si souvent oublié que posséder des connaissances est une chose et que l'art d'enseigner en est une autre. Puisque l'État s'est chargé des professeurs, faisons le vœu qu'il

¹ La production du blé au Canada n'est que de 28 boisseaux l'acre, tandis qu'elle n'est pas inférieure à 33 en Angleterre. Comme nous avons perdu de ce chef au Canada, 333,000,000 de boisseaux, au prix courant du blé, cela représente \$400,000,000. Notre perte totale en argent, pour toutes les céréales s'élève à \$800,000,000. — Statistiques citées par M. Joseph-Édouard Caron lorsqu'il proposa à la Chambre la création des écoles de Rimouski. — *Le Devoir*, 9 mars 1921.

² Citation d'un article intitulé « Nos écoles ménagères », paru dans *Le Devoir* du 4 janvier 1921, et signé de M. l'abbé Olivier Martin, inspecteur de 60 écoles ménagères. Remarque : La réapparition de l'industrie domestique sera-t-elle une initiative rémunératrice ? Si oui, les sociétés centrales de ventes s'en chargeront volontiers; si non, elles les abandonneront à leur sort; une vraie coopérative centrale agricole sous la dépendance immédiate d'une association professionnelle agricole, désireuse de ne voir tarir aucune source d'activité agricole, cherchera au contraire où et comment elle est avantageuse pour les travailleuses, la supprimera dans tel milieu, la stimulera dans tel autre. Seule l'agriculture organisée par elle-même et pour elle-même fera un pareil effort. — A. V.

ne se contente pas de « remplir » les chaires, je suppose qu'il a déjà posé en principe — puisse cet optimisme ne pas être démenti ! — que le favoritisme sera systématiquement banni.

Si au culte de la terre l'agriculteur joint le sens du travail, sa valeur économique est sans prix. Vous est-il déjà arrivé d'étudier la méthode de culture et les moyens d'à-côté employés dans les grands vergers d'orangers, par exemple ? Qu'il s'agisse des plantations de Malte, de Valence, de Floride ou de Californie, c'est une installation des plus complexe qui vous passe sous les yeux, on est outillé pour écheniller ou réchauffer les arbres dans certains cas, tantôt avec des poêles, tantôt avec d'immenses couvertures. Et vous vous prenez à vous demander alors si, avec la moitié d'un tel effort, nous n'aurions pas pu améliorer notre pomme *fameuse* au lieu de la laisser dégénérer.

C'est donc l'amour de la terre et le sens du travail qui, avec la science agricole, feront des jeunes gens et des jeunes filles de nos campagnes, les artisans de l'indépendance économique du Canada français dans le domaine agricole. Et la part de l'institutrice de l'école primaire, du professeur de l'académie moyenne, comme celle du professeur de l'école supérieure, c'est de travailler dans leur enseignement de chaque jour au développement de cette éducation ; elle est le complément nécessaire des matières de leurs programmes respectifs.

- - -

Dans ce mouvement d'ensemble, recommandé cette année par l'*Action française* et appuyé par les travaux spéciaux de ses divers collaborateurs, des difficultés surgiront ; certains obstacles ne se présentent-ils pas déjà ? Il faut les vaincre, car il n'est jamais permis de s'arrêter, encore moins de reculer. C'est même dans les circonstances les

plus difficiles et les situations les plus désespérées que sonne l'heure de la victoire finale. L'exemple polonais en est une illustration émouvante.

La Pologne est partagée à la fin du XVIIIème siècle entre la Russie, la Prusse et l'Autriche, et cherche en vain à plusieurs reprises à reprendre sa place au milieu des États. Plus de cent ans après commence la lutte des paysans pour l'autonomie communale, qui aboutit à une représentation nationale nettement polonaise à la Douma de Russie. Puis éclate la dernière guerre, la dernière épreuve. « Leurs soldats s'entretuaient, enrégimentés malgré eux dans les armées de Russie, d'Allemagne ou d'Autriche; les villes et les campagnes étaient ravagées par l'invasion allemande, dont nous connaissons la brutalité, puis par la retraite russe, qui s'acharna à tout détruire; à ces dévastations succédèrent trois années d'occupation étrangère, qui furent aussi trois années d'exploitation impitoyable. Puis soudain tout s'effondre autour d'eux; après la Russie, l'Allemagne et l'Autriche sont abattues à leur tour..... les Polonais sont libérés des trois jugs qui pesaient sur eux et qu'une seule catastrophe a brisés..... le 9 février (1919)..... c'était l'inauguration solennelle de la Diète; la Pologne se retrouvait, après un siècle et demi, indépendante et souveraine ».¹

Quelle que soit la tâche assumée, il est toujours possible de la conduire à bonne fin. Il suffit que les Canadiens français veuillent l'indépendance économique pour qu'ils l'obtiennent. Ils l'obtiendront sûrement si dans leur effort ils ne défont jamais.

Anatole VANIER.

¹ « La Résurrection de la Pologne » — Jules Lebreton, pages 257 et 258.

UNE ÉTAPE

Notre œuvre vient d'accomplir une heureuse et importante étape. Fondée en 1913 — comme nous l'avons récemment rappelé — elle s'intitula d'abord *Ligue des Droits du français*. Ce titre n'était peut-être pas assez compréhensif. Car s'il répondait bien au but que se proposait la Ligue d'après ses statuts : « rendre à la langue française, dans les différents domaines où s'exerce l'activité des Canadiens français et particulièrement dans le commerce et l'industrie, la place à laquelle elle a droit », il ne couvrirait pas les nombreuses initiatives qui allaient nécessairement en découler.

M. Antonio Perrault l'a justement remarqué : « La langue française est trop étroitement liée aux autres éléments constitutifs du caractère de notre peuple pour que l'on puisse concentrer toute son énergie sur le parler et se désintéresser des autres aspects du problème national. Continuant de laisser à la langue française le premier rang dans leurs efforts, les membres de la Ligue s'intéressèrent peu à peu à tout ce qui touche à notre race, à son progrès, à sa durée. »¹ Et c'est ainsi, par exemple, que parut l'*Almanach de la langue française*, où l'on traite, certes, des droits de notre langue, mais d'autres choses aussi ; c'est ainsi surtout que naquit l'*Action française*, sentinelle vaillante, vouée à la défense de tous nos intérêts nationaux.

Ce nom d'*Action française*, bref et prenant, ne tarda pas à devenir populaire. Il désigna peu à peu la plupart des activités de la Ligue : *Conférences de l'Action française*,

¹ *Consignes de demain*, par Antonio Perrault, l'abbé Lionel Groulx et Pierre Homier, p. 1.— Bibliothèque de l'*Action française*, 10 sous.

Bibliothèque de l'Action française, Pèlerinage de l'Action française, Mémoire de l'Action française, etc., De là, avouons-le, une certaine confusion. On vit même quelques amis de la dernière heure, ignorant les origines et les développements de l'œuvre, s'enquérir s'il y avait deux organisations distinctes : *La Ligue des Droits du français* et *l'Action française*.

Cette situation demandait d'être éclaircie. Discutée à l'une des réunions des directeurs, elle fit surgir une question connexe, celle de donner à notre mouvement des bases plus larges et plus solides. L'obtention d'une charte provinciale parut alors s'imposer. Mais quel nom adopter ? Il semblait bien important de ne pas laisser s'embrumer les origines de l'œuvre, de lui conserver par conséquent l'appellation sous laquelle elle naquit et fit ses premières armes ; d'autre part, le nom de la revue — nous l'avons dit — était plus connu, plus alerte, plus compréhensif. On crut concilier ces deux points de vue en adoptant un titre nouveau : *Ligue d'Action française*. Ce nom perpétuerait l'idée première des fondateurs, puis marquerait en même temps les développements qu'elle avait peu à peu subis.

La charte de la Ligue, d'ailleurs, et la requête qui en fit la demande précisent bien ce que contiennent ces mots : « Les réquerants, est-il dit dans la requête, exposent qu'il fut fondé à Montréal, le 11 mars 1913, une œuvre sous le nom de *Ligue des Droits du français* et qu'afin d'assurer sa permanence et d'agrandir son champ d'action, ils désirent obtenir des lettres patentes en vertu des dispositions de la troisième partie de la loi des compagnies de Québec, 1920, constituant en corporation sans capital-actions, sous le nom de *Ligue d'Action française*, vos réquerants et les autres

personnes qui peuvent en devenir membres ». ¹ Et la charte indique en ces termes le but de la nouvelle corporation :

1. Travailler en Amérique, par l'étude et l'action, au maintien du catholicisme et de la civilisation française.

2. Développer en particulier, la personnalité ethnique du peuple canadien-français, suivant son caractère catholique et latin, et dans le sens de ses traditions nationales.

Cette déclaration de principes, l'abbé Groulx en a donné, dans l'*Action française* de janvier dernier, un lumineux commentaire. On y verra quel esprit anime la Ligue, comment il procède de la pensée même des fondateurs de notre race, quelles attitudes il commande devant les problèmes du jour, à quelles splendides réalités il nous conduit. Rarement doctrine fut exposée avec tant de netteté et de vigueur. Ce sera l'une des gloires de notre Ligue d'avoir ainsi fourni à la pensée nationale les hautes directives qu'elle réclamait. A ce foyer nouveau les intelligences pourront maintenant s'éclairer, les disciplines fécondes s'élaborer, les saines énergies se grouper.

Sur cet événement un deuxième, de moindre importance mais bien apte à le servir, est venu se greffer. La Ligue n'avait pas encore une demeure à elle. Quelques amis généreux lui donnaient l'hospitalité depuis sa naissance. Ce fut d'abord notre premier secrétaire, le docteur Gauvreau, puis la Société Saint-Jean-Baptiste, puis M. U.-H. Dandurand, puis enfin, en ces dernières années, la Sauvegarde. A ces hôtes bienveillants nous devons, en partie, d'avoir vécu. Sans eux aurions-nous eu un gîte ?

¹ Cette requête était signée des noms suivants : abbé Philippe Perrier, abbé Lionel Groulx, R. P. Joseph-Papin Archambault, S. J., Docteur Joseph Gauvreau, Omer Héroux, Louis Hurtubise, Antonio Perrault, Anatole Vanier et Napoléon Lafortune.

et sans gîte, exposés aux aléas d'une existence errante, nous courions grand risque de mourir. Aussi est-ce d'un cœur reconnaissant que nous rappelons aujourd'hui ces souvenirs. La Ligue ne saurait oublier ses premiers bienfaiteurs.

Si large cependant que puisse être l'hospitalité, elle ne fait pas le chez soi, la demeure stable, le foyer, en un mot, que l'on établit soi-même dans un milieu choisi, que l'on pare suivant ses goûts, où l'on réalise ses rêves et édifie de nouveaux projets. Ce foyer la Providence nous en ménageait la faveur inopinée. Une occasion s'offrit récemment d'acquérir un assez vaste immeuble dans le vieux quartier Saint-Jacques, rue Saint-Denis, siège autrefois d'une honorable bourgeoisie, et devenu peu à peu, avec l'Université et la Bibliothèque Saint-Sulpice, notre principal centre intellectuel. Dénués des ressources nécessaires, nous n'aurions pu profiter de cette aubaine si un généreux ami ne fût venu à notre aide. Grâce à ce Mécène, la *Ligue d'Action française* a maintenant son hôtel, demeure modeste encore, mais où nos collaborateurs et nos amis trouveront, à toute heure, un cordial accueil en attendant que les circonstances nous permettent de les convier à d'intimes causeries.

Notre œuvre avait été gouvernée jusqu'ici par un simple secrétaire général assisté d'un conseil de direction. La nouvelle charte exige une organisation plus complète. Aussi, à la première réunion générale, le bureau suivant dont on reconnaîtra la haute valeur, a été élu : Président : abbé Philippe Perrier; vice-président : docteur Joseph Gauvreau; secrétaire : M. Anatole Vanier; trésorier : M. Louis Hurtubise; directeurs : MM. l'abbé Lionel Groulx, Antonio Perrault, Omer Héroux.

En janvier dernier, à la fin d'un article où nous esquissons l'histoire de la *Ligue des Droits du français*, depuis sa fondation, en 1913, jusqu'à son installation dans l'im-

meuble Dandurand, en 1917, nous écrivions : « Mais nous voici sur un terrain plus connu. L'œuvre est sortie des tâtonnements et des obscurités du début. Elle opère au grand jour. Ses activités sont maintenant fidèlement rapportées dans la revue. Une période nouvelle s'est ouverte. Laissons-la s'achever avant de l'écrire ». Cette période vient de se clore plus tôt que nous ne le prévoyions. Le temps nous manque pour en raconter aujourd'hui les principales phases. Nous avons cru devoir en marquer au moins le point d'arrêt. Puisse le nouveau chapitre qui s'ouvre être aussi fécond !

Pierre HOMIER.

Il faut mettre entre les mains de tous les petits Canadiens français, *L'épopée du Long-Sault, racontée à la jeunesse* de Joyberte Soulanges. Nous offrons pour 50 sous une délicieuse et émouvante histoire, plus de cent pages de texte, 33 dessins d'Armand Laflamme, une couverture en deux couleurs de Louis-Joseph Dubois. C'est le livre d'or de notre Jeunesse.

EN POLOGNE

Le nouveau chef d'État Polonais, le maréchal Pilsudski, était à Paris, en février dernier. Il faisait une visite officielle au président de la République Française qui le reçut magnifiquement. Et pourtant, suivant la chronique des journaux, M. Millerand, pour la première fois peut-être depuis l'institution du régime républicain, ne portait qu'une simple jaquette au bouton unique, au lieu de l'habit de soirée avec garniture de décorations multicolores, agrémentée de petits et de grands cordons. C'est l'esprit de la nouvelle démocratie évidemment qui le veut ainsi.

Ce fut, pour le maréchal Pilsudski, un vrai triomphe. Et combien différente cette visite de celle qu'il faisait dans ce même Paris six mois avant la guerre, alors que prévoyant l'immense conflagration, il venait chercher pour son malheureux pays des amitiés si nécessaires. Il parla Boulevard Saint-Germain, fit une conférence à la Société de Géographie; mais l'orateur, à cette époque, était un ancien forçat, un exilé de Sibérie, une de ces innombrables victimes de l'absolutisme Russe et de la brutalité teutonne : il ne fut pas entendu. Cependant, ce patriote polonais voyait clair. Obligé de cacher les livres où il apprenait l'histoire de l'indépendance passée, craignant à tout instant la délation ou la trahison, il fut de l'école de ceux qui, après l'échec sanglant de 1863, comprirent qu'il ne fallait plus de lutte armée, mais un combat pied à pied sur le terrain constitutionnel, pour la défense de la langue et de la nationalité polonaise. Avant 1901, il goûta tantôt du régime sibérien

et tantôt du donjon allemand où l'avait conduit un nationalisme trop ardent. En 1901, rendu prudent par les épreuves, il se mit à suivre avec attention la marche des événements européens. Il devint chaque jour plus convaincu de l'imminente catastrophe et du rôle militaire que la Pologne devrait jouer. Il acheta des manuels allemands et français de stratégie et les distribua aux nombreuses sociétés de tir que son énergie, vaillamment secondée, lui avait fait créer à travers le pays. Aux yeux des Boches dont on brûlait la poudre, des salves dominicales étaient tirées pour la plus grande gloire du Kaiser, et ces nouveaux chasseurs de casquettes ne paraissaient guère plus dangereux que ceux de Tarascon. Et cependant en 1913, Pilsudski, quelques mois avant le conflit, ordonnait à ses sociétés de tir un exercice de mobilisation générale. Grande répétition avant le lever du rideau.

Étrange retour des choses. Cet homme, qui passa près de dix ans de sa vie prisonnier des Russes ou des Boches, devait succéder à Paderewski et devenir le chef de la nouvelle démocratie Polonaise, dont l'indépendance et la prospérité sont essentielles à la paix européenne en général et à la paix de la France en particulier, s'il faut en croire le geste sauveur de 1920. Et dans les gares allemandes où le train présidentiel s'arrêta, les autorités civiles et militaires étaient sur le quai, en grande tenue, afin de présenter leurs hommages à leur ancienne victime ! Un peuple qui a connu des siècles de liberté et qui dans les pires épreuves d'une domination étrangère a réussi à garder sa langue et sa foi, ce peuple-là ne peut pas mourir. Un jour vient où les chaînes de son esclavage tombent et où il reprend sa place au soleil. C'était là l'intime conviction de Pilsudski. C'était l'acte de foi du peuple Polonais tout entier.

En 1909, paraissait à Paris, un ouvrage portant pour titre : *La question Polonaise* par R. Dmowski. C'est un tableau des événements multiples qui préparèrent la grande guerre de 1914; tableau lumineux, qui témoigne chez l'auteur et chez les dirigeants de la nation polonaise, une connaissance approfondie de la mentalité de leurs oppresseurs ainsi que de leur politique et une remarquable philosophie de l'histoire du dernier siècle. A parcourir en 1921, ce volume écrit plusieurs années avant le conflit, on reste véritablement étonné devant les prévisions de l'auteur, et l'on comprend mieux la foi de Pilsudski et du peuple Polonais en un avenir de résurrection. Ce livre de M. Dmowski, ancien député à la Douma Russe, ne contient ni déclamations ni récriminations. Comme le fait remarquer M. Anatole LeRoy-Beaulieu, dans la préface qu'il a écrite, c'est un exposé des faits et des réalités. Il ne cherche pas à réveiller les haines ni les rancunes et son appel s'adresse à la raison et à l'intérêt.

Il semblait bien qu'après la dernière insurrection de 1863, c'en était fini de la nation polonaise et que ses derniers chevaliers avaient péri sous le sabre des Cosaques. Dépecé dès 1772 et partagé entre la Russie, l'Allemagne et l'Autriche, le territoire avait perdu jusqu'à son nom; les habitants, eux, étaient devenus des parias sur le sol même de la patrie violée par les barbares. Pour chacune des trois puissances qui s'étaient partagé ce malheureux pays, la question polonaise n'existait plus qu'à l'intérieur de leurs frontières agrandies, et partant, les gouvernements étrangers n'avaient rien à voir sur la façon dont on pouvait s'y prendre pour faire régner l'ordre à Varsovie. Ce n'était plus qu'une question intérieure, expression commode, usitée de nos jours en Grande Bretagne quand il s'agit de l'Irlande ou au Canada quand on parle des écoles françaises d'Ontario ou de l'Ouest.

Derrière ce paravent de la *question intérieure*, les ennemis de la Pologne, pour employer l'expression de Rousseau, se mirent à l'engloutir mais sans pouvoir la digérer.

En Russie ce fut l'extermination à outrance. La noblesse fut décimée, les églises fermées, le catholicisme détruit; des villages entiers furent incendiés et la population déportée en Sibérie. Défense fut faite de parler polonais en public et même, le croira-t-on, d'atteler les chevaux à la polonaise. Puis, en vertu du principe qu'il faut diviser pour régner, les autorités cherchèrent de toutes manières à soulever les masses populaires contre la noblesse et le clergé, représentants naturels de la tradition historique et de l'idée nationale. L'école fut tout aussitôt le point de mire de violentes attaques. La langue maternelle n'y fut enseignée que deux heures par semaine et les jeunes gens étaient sévèrement punis s'ils parlaient polonais dans l'enceinte de l'école. Afin que le voyageur étranger fût bien convaincu que la patrie de Sobieski était morte, le nom du royaume de Pologne fut changé en celui de pays de la Vistule, et l'administration des chemins de fer, dans les détails les plus infimes, bannit impitoyablement l'usage de la langue polonaise et se montra l'agent le plus zélé de la russification du pays qu'elle englobait.

La Prusse procéda de façon quelque peu différente dans le début. Elle consacra des centaines de millions de marcs à la colonisation allemande des terres polonaises, entreprise de longue haleine commencée depuis des siècles, bien avant le partage de 1772 qui lui livra des provinces polonaises à fort pourcentage de population allemande. Ce programme de germanisation paraissait assuré d'un grand succès jusqu'au jour où Bismarck, vainqueur des Français, derniers amis de la Pologne, décida de livrer au polonisme une guerre sans merci. Expulsion en masse, interdiction de séjour,

exclusion de la langue polonaise dans les écoles, transfert des instituteurs, tout fut tenté, même la germanisation par l'Église, et tout sembla si bien servir la cause allemande que personne ne doutait de son succès ultime.

L'Autriche avait reçu pour sa part cette tranche du territoire polonais qui s'appelait la Galicie. Cette province eut aux mains des Habsbourg un sort plus doux que celui de ses sœurs. Elle obtint la reconnaissance du polonais comme langue officielle, et une administration provinciale dont les rênes furent confiées à des Polonais. C'était pour l'Autriche un excellent moyen, et des plus habile, d'empêcher les plaintes et les récriminations et d'obtenir le silence sur la question polonaise quant à elle.

Et c'est ainsi qu'après 1863, la Pologne, sixième nation d'Europe par sa population de 20 millions d'habitants, avait cessé d'exister au point de vue international.

- - -

Sept ans plus tard, le désastre de la France à Sedan ruinait les dernières espérances des survivants de la folle équipée de 1863. Mais, c'est alors que la jeune génération, poussant ses racines dans les couches profondes de la nation, englobant peu à peu tout le peuple, et non pas seulement l'élite, entreprit une formidable campagne de résistance aux forces assimilatrices lancées contre elle et par les Russes et par les Allemands. Les vainqueurs, les oppresseurs limitaient à l'intérieur de leurs frontières respectives, toute discussion de la question polonaise. Eh bien, ce sera à l'intérieur de chacune des nations copartageantes que s'affirmera graduellement, mais irrésistiblement, la personnalité polonaise.

En Allemagne, le coup de grâce que Bismark voulut asséner au polonisme, au moyen du Kulturkampf, fut le coup de tocsin qui déclencha le mouvement nationaliste.

C'est un duel entre la civilisation allemande et une civilisation polonaise supérieure. Battu sur ce terrain, le gouvernement allemand se venge par des brutalités sans exemple sur 4 millions de Polonais qui devront mourir ou se faire prussiens.

En Russie toutefois la vie polonaise se cache sous terre : il semble qu'elle y soit plus proche du paysan, qu'elle le vivifiera et qu'elle en fera son champion indéfectible. Mais les Russes se trompaient eux-mêmes. En 1897, les publications clandestines se multiplient, elles passent de l'un à l'autre sous le manteau. Les paysans s'opposent avec énergie aux abus du pouvoir dans l'administration des communes qu'ils habitent. Le gouvernement, effrayé du mouvement autonomiste qui se dessine chez ses 12 millions de Polonais de l'ancien Royaume, répond en 1907 par un ukase qui réduit de 36 à 12 le nombre des représentants Polonais à la Douma et accable la population sous les rigueurs d'un régime d'exception.

Depuis 1898, les Polonais d'Autriche, qui ont vu diminuer à Vienne le chiffre de leurs députés, s'efforcent de secouer l'emprise économique qui les étouffe et prennent une attitude de plus en plus indépendante. Mais la grande lutte se fait contre l'hégémonie allemande dans l'empire. Car les Polonais s'en rendent bien compte, la politique extérieure de l'Autriche devient de plus en plus la vassale de la politique prussienne. C'est l'Allemagne qui est la grande ennemie de leur vie nationale, c'est contre elle qu'il faut lutter.

La politique contemporaine n'a pas connu de question plus compliquée que celle de la Pologne. Les difficultés et les embarras créés par les partages successifs s'augmentent du fait qu'au point de vue ethnographique la population polonaise avait subi une insensible mais profonde modification : oscillation d'abord puis extension à l'est et perte à

l'ouest des territoires autrefois entièrement polonais. Et ces territoires à l'ouest sont accaparés par les Allemands.

Les procédés violents de germanisation, procédés directement contraires aux principes qui servent de base à l'État, eurent pour leurs auteurs un effet des plus dangereux. Dans sa fureur à détruire le polonisme,

« La Prusse, dit M. Dmowski, a été forcée de compromettre sa propre existence, d'abaisser le sentiment de la légalité chez la masse de ses citoyens, de ruiner en eux la foi dans la stabilité des institutions sur lesquelles repose leur existence sociale et politique. Mais dans un État civilisé, situé au milieu de l'Europe et qui n'est que l'organisation d'une société dont la force principale réside dans la persistance de ses instincts légaux et de ses institutions, une politique de ce genre contient en germe un danger sérieux pour l'avenir de l'État lui-même. De deux choses l'une : ou bien l'État entre dans une voie qui le fait à certains égards reculer dans le développement de sa civilisation, qui le conduit même, si l'on peut s'exprimer ainsi à une sorte de suicide moral conscient, et dans ce cas il est menacé pour l'avenir de graves secousses intérieures ; ou bien l'instinct de conservation de la société, instinct non moins puissant en Allemagne que dans les autres pays civilisés, reprendra le dessus et mettra fin à des pratiques aussi funestes. »

Les événements qui se sont déroulés en Allemagne et en Russie durant ces derniers mois ne justifient-ils pas l'auteur ? Ne sont-ils pas la preuve de cette vérité éternelle : « Celui qui se sert du feu périra par le feu ». ? L'illégalité, l'injustice, la barbarie étaient devenues pour la Russie et pour l'Allemagne d'emploi journalier à l'égard des Polonais. Aujourd'hui le peuple russe et le peuple allemand, ou plutôt la lie de ces deux peuples, l'un au faite du pouvoir à Pétersbourg, l'autre s'efforçant d'y atteindre à Berlin, ont trouvé tout naturel de se servir des mêmes procédés à l'égard de leurs concitoyens. Il faut du sang pour laver le sang.

L'auteur consacre ensuite une centaine de pages à analyser la situation internationale après la création de l'Empire d'Allemagne. Il ne faut pas perdre de vue qu'aux yeux des Polonais, la Prusse est l'ennemi qu'il faut redouter.

Brisée par Napoléon, l'Allemagne se croit après Sedan, redevenue la première nation d'Europe. Conquérante par tempérament, elle est de nouveau agressive et elle force les autres peuples à se tenir sur le qui-vive. Jouissant d'un important développement industriel et commercial elle cause de vives inquiétudes à certaines nations qui se mettent à crier au péril allemand. Son expansion économique fait prévoir une expansion politique que ses forces hors frontière lui permettent d'ambitionner. Nous assistons à la naissance du pangermanisme qui voit dans ses rêves l'annexion de la Suisse, de la Hollande, de la Belgique et des Provinces Baltiques de l'Empire Russe. Mais cette politique est d'origine prussienne. Elle prévoit aussi l'absorption de l'Autriche, absorption qui sera lente, très lente, car la Prusse y verrait la fin de sa prépondérance et celle du protestantisme. De toutes les puissances, l'Allemagne est celle qui cherche davantage à troubler l'équilibre européen. Son antagonisme contre la Russie ne s'adoucit que lorsqu'il s'agit des Polonais. Quel accord sublime pour écraser ces malheureux. Ne réussissant qu'à moitié dans ses manœuvres pour affaiblir l'empire des Tzars et se défiant du panslavisme russe, elle se tourne bientôt vers l'Autriche, puis entraîne l'Italie et en 1881 conclut la Triple Alliance. Cette Triplice, isolant sur le continent d'Europe la Russie et la France, devait fatalement amener comme réplique l'accord Franco-Russe. Ensuite c'est la rivalité que nous connaissons bien entre l'Angleterre et l'Allemagne, rivalité pour les routes maritimes et pour les colonies. L'Allemagne doit conquérir ce qui lui manque et l'Angleterre doit conserver

ce qu'elle a. Durant la guerre Hispano-Américaine, l'Allemagne se montre hostile aux États-Unis; peut-être est-ce par reconnaissance qu'en 1914, l'Espagne se montre strictement neutre. C'est elle encore qui pousse les Boers dans leur lutte contre les Anglais en 1901.

Pendant ce temps le mot d'ordre dans les trois tronçons de la Pologne c'est « *la lutte pour le droit* ». Le niveau intellectuel et moral s'est grandement relevé. La lutte est devenue d'ordre politique; elle est journalière, systématique, et plus dangereuse que toutes les autres parce que non armée.

Toute une série d'événements politiques conduit au traité franco-anglais et explique la politique impérialiste de l'Angleterre, destinée à faire échec à l'Allemagne et à sa politique Européenne. Rappelons-nous le péril allemand et sa répercussion au Canada.

Paralysée à l'ouest, l'Allemagne tourne ses regards vers l'Europe Orientale où la Russie grandement affaiblie par sa défaite aux mains des Japonais cesse d'être une rivale pour les Allemands qui comptent au contraire la tenir sous leur dépendance.

Le fameux péril allemand, celui-là même qui a valu aux colonies anglaises de si belles œillades de la part de la mère-patrie, fut bien vite aperçu et compris de tous les peuples slaves qui tout de suite inscrivent en tête de leur programme, « le relèvement des forces nationales des peuples slaves ». Au début du 20ème siècle, les Polonais sont à la tête de ces peuples dans la lutte contre le Germanisme. Leur expérience en Prusse même leur valut une telle importance qu'à un congrès des peuples slaves tenu à Saint-Pétersbourg en 1908, demande fut faite à la Russie de modifier sa politique à l'endroit des Polonais de l'ancien Royaume et de leur assurer l'autonomie. Grimace des Allemands qui prévien-

nent les Russes que toute réforme en ce sens serait regardée comme une provocation. En effet, ne l'oublions pas, les Allemands, qui même en acceptant une nationalité étrangère ne cessent pas d'être citoyens allemands d'après les principes de Bismark, ont envahi pacifiquement la Pologne russe, l'ont colonisée avec énergie et ont obtenu des autorités russes, outre une notable influence politique, la reconnaissance de la langue allemande et mille autres faveurs. Il est alors facile de comprendre pourquoi Von Bulow déclarait, en plein Parlement prussien, que la reconnaissance de la Pologne et sa réapparition seraient une digue opposée à la conquête allemande dans l'est.

La politique prussienne est pleine d'activité dans les trois empires où vit la nation polonaise, mais d'après l'auteur de la remarquable étude que nous analysons à larges traits, c'est en Russie que se trouve la clef de la question polonaise, car c'est là que se trouve le gros de la nation. Du sort de l'ancien Royaume de Pologne dépend le sort des deux autres tronçons — allemand et autrichien.

Voyons rapidement ce qui se passe dans l'orthodoxe Russie. « Son avenir, dit M. Dmowski, est une énigme ». En 1921 nous pouvons ajouter que c'est un mystère. L'un des grands problèmes qui hanta toujours les chefs d'État à Saint-Pétersbourg, ce fut la russification des populations non-russes, dont la Pologne. Et ces races étrangères asservies par la force, forment une forte moitié de l'Empire. Voilà peut-être ce qui explique pourquoi le Gouvernement s'identifie avec l'État et considère tout adversaire politique comme un ennemi de ce dernier. Et les ennemis de l'État font le voyage de Sibérie sans billet de retour pour un simple discours hostile à la politique du premier ministre. L'auteur, parlant de la psychologie de la nation russe déclare « que les idées qui s'emparent tour à tour du peuple russe

changent comme dans un kaléidoscope ». Cette remarque, M. Maurice Paléologue la fait également dans les articles qu'il publie actuellement dans la *Revue des Deux Mondes*. D'ailleurs les événements justifient cette opinion. Nous savons ce que ces bons Russes ont fait de leur « Petit Père », en 1917.

Les Polonais du Royaume, soumis à la domination russe, avaient essayé dans le début de trouver un terrain d'entente avec leurs oppresseurs. Dès que le Gouvernement sentait poindre quelque tendance libérale, vivement il agitait le spectre de la cause polonaise afin de réveiller le nationalisme russe. C'est un peu le procédé qui eut tant de succès au Canada il y a peu d'années : crier à la déloyauté et à la trahison d'une province afin de liguier contre elle toutes les autres de race et de mentalité différentes et réussir à faire voter des lois dont la majorité elle-même ne voulait pas.

Nous avons vu par quels prodiges de sacrifice et de courage, les Polonais Russes réussirent à conserver leur âme, leur langue et leur foi. Nous avons vu aussi quelles étaient les représailles. La survivance de tout ce peuple pourrait presque s'appeler le miracle polonais. Et cette survivance de la Pologne, dit M. René Pinon, dans la *Revue des Deux-Mondes* du 15 mars 1921, est « une question de sécurité pour la France et la Belgique ». Et quelques lignes plus loin parlant de l'idéal de la France dans la solution du problème slave, le même écrivain ajoute : La France rêve « d'une Russie et d'une Pologne pleinement indépendantes l'une de l'autre, mais alliées et solidaires dans leur commune défense contre la traditionnelle poussée allemande vers l'est ». Le père Gratry parlant du silence prudent des grandes nations européennes lors du démembrement polonais avait prononcé cette phrase fameuse : « De-

puis le partage de la Pologne, l'Europe est en état de péché mortel ». La Pologne est libre aujourd'hui. La grande guerre aura été une dure expiation.

- - -

Pouvons-nous parcourir ces pages de la « *Question Polonaise* » et ne pas songer à notre cher Canada ?

Notre territoire a connu lui aussi les morcellements; l'émigration de nos compatriotes et l'arrivée de forts contingents étrangers ont créé chez nous les rivalités et les haines. La majorité, quand elle n'est pas française, a rarement manqué l'occasion d'étouffer la vie française. Comme les Polonais, nous subissons la lutte d'assimilation. Comme eux, nos compatriotes d'Ontario se sont vus condamner à l'amende et à la prison pour avoir enseigné à leurs petits enfants leur langue maternelle. Comme eux nous avons chez nous une certaine aristocratie qui pourrait s'appeler, comme celle de là-bas, le parti de la réconciliation ou de la conciliation tout court, et qui n'a été pour nous qu'un prétexte à courber l'échine.

De même que la population Polonaise a vu pendant plus d'un siècle ses enfants forcés d'obéir aux lois d'une race étrangère, ainsi voyons-nous aujourd'hui plus d'un tiers de nos compatriotes de langue française sur le territoire de l'oncle Sam, qui, hâtons-nous de le dire, ne joue pas auprès d'eux le rôle du garde-chiourme prussien ou du cosaque russe. Sur le sol même du Canada, les nôtres sont disséminés hors de Québec dans les différentes provinces de l'est ou de l'ouest, où ils forment des flots d'autant moins sympathiques qu'ils refusent de s'assimiler.

Ce qui a sauvé la race polonaise, ce qui lui a permis de se ressaisir, ce qui a remué toutes les couches populaires, ce fut la persécution, ce fut la lutte. Grâce à la Prusse, les quatre millions de Polonais qu'elle voulait asservir, appri-

rent à se servir des armes de leurs maîtres. Le niveau intellectuel s'éleva rapidement parce que les classes éclairées firent pénétrer dans les masses populaires les bienfaits de l'instruction, grâce au système scolaire prussien fortement organisé.

En Autriche comme en Prusse, la classe paysanne se riva à la terre. Des sociétés coopératives furent fondées; des associations de crédit et d'alimentation devenues puissantes en peu de temps, une multitude de cercles agricoles donnèrent à ces deux Polognes d'abord, puis à la Pologne russe, après 1903, les fortes assises économiques qui leur avaient toujours manqué et qui permettront à la nouvelle République de vivre et de prospérer.

Chez nous la lutte principale est d'ordre économique. Peut-être rougirions-nous d'une comparaison de nos forces avec la forte organisation de la jeune République polonaise, calquée sur le modèle prussien. Ici, ce n'est que depuis cinq ans, tout au plus, que nous fut révélée la richesse individuelle de nombre de nos compatriotes. Nous ne nous doutions pas du nombre imposant de « soldats-piastres » que nous pourrions mettre en ligne : aujourd'hui nous constatons l'influence de cette pacifique armée par les risettes de ceux qui nous exploitaient autrefois sans concurrence.

Notre Gouvernement et nos maisons d'éducation envoient chaque année certains élèves étudier les lettres ou les beaux-arts ou les sciences appliquées dans les universités étrangères. Nos maisons financières pourraient peut-être charger quelques-uns de leurs jeunes associés d'aller étudier sur place dans les vieux pays, en Angleterre, en France et en Allemagne, le mécanisme des coopératives et des institutions de crédit. A leur retour, peut-être pourraient-ils nous enseigner l'art de faire fructifier en commun notre petit avoir, non pas pour le bénéfice exclusif de quel-

ques-uns, mais pour l'avantage de la race tout entière, et nous permettre de reconquérir chez nous, dans l'industrie, dans le commerce, dans la finance, le contrôle qui devrait appartenir à la majorité. Par exemple, n'y a-t-il pas place ici pour une ou peut-être deux autres banques qui ne seraient pas seulement des banques d'épargne? Grâce à des ressources abondantes qui existent chez nous, mais inactives parce que mal canalisées, ces nouvelles institutions pourraient voir grand et répondre aux besoins d'un bon nombre de nos commerçants et de nos industriels, clients des banquiers anglais.

Dans le domaine des assurances c'est la même constatation. Nous avons ouï-dire, de la bouche de représentants de compagnies anglaises et américaines, que la Province de Québec était, si l'on nous pardonne l'expression, leur vache à lait.

Les Polonais, dans la servitude, ont réussi à se créer d'excellents instruments de travail. Comme eux, nous qui jouissons du bienfait de la liberté, sachons compléter notre outillage et surtout apprenons à nous organiser.

Pour finir, rappelons-nous que c'est dans la persécution et dans la lutte que la Pologne a puisé les éléments de sa résurrection. Soyons-en sûrs, nous y trouverons nous aussi la certitude de notre survivance.

Avril 1921.

Émile BRUCHÉSI.

Henri d'Arles s'est embarqué pour l'Europe le 21 de ce mois. Notre ami et collaborateur s'en va à Paris pour un séjour d'étude. Nous lui souhaitons bon voyage. Que la Providence le ramène bientôt au Canada où les travailleurs de son espèce ne sont pas si communs qu'on puisse leur donner congé, sans essayer de les retenir.

POUR LE RECENSEMENT

AVIS IMPORTANTS À RETENIR ET À RÉPANDRE

Dans l'intérêt de la cause nationale, l'Action française, juge à propos de faire parvenir à nos compatriotes, au sujet du prochain recensement, les conseils suivants :

Premièrement : Pour rendre justice à notre système scolaire, pour ne pas accroître indûment le nombre de nos illettrés, exhorter vivement nos gens à vaincre leur timidité, et à la question : Sait lire ?, répondre bravement : Oui, s'ils savent les rudiments de la lecture; et à la question : Sait écrire ?, répondre également : Oui, s'ils savent signer leur nom. Qu'ils n'oublient pas d'inscrire comme allant à l'école, tous ceux de leurs enfants qui apprennent à lire à la maison, qui vont à l'école une partie de l'année, qui font leurs classes sous des maîtres privés.

Deuxièmement : Pour ne pas abaisser injustement l'avoir matériel de notre province, pour ne pas nous faire une réputation imméritée de race pauvre, exhorter nos gens à déclarer franchement leurs biens, la pleine valeur de leurs propriétés. Que, par exemple, les cultivateurs calculent d'avance le prix de leurs outils agricoles, les salaires payés à leurs domestiques, les sommes versées à l'amélioration de leur bétail, de leurs bâtiments, de leur terre, etc., etc. Pour les mêmes raisons, que nos ouvriers ne se donnent pas invariablement pour journaliers; qu'ils déclarent leur métier, s'ils en ont un. S'ils sont plombier, menuisier, charpentier, ouvrier métallurgiste, etc., qu'ils le disent.

Troisièmement : A la question : Nationalité ?, répondre : Canadienne — et à la question : Origine selon la race ?, répondre : française.

A tous ceux qui sont revêtus de quelque autorité, nous recommandons de propager ces conseils, dans l'intérêt de la cause commune.

UNE GRANDE DATE

Il faudra fêter, de quelque façon, le 14 juin prochain. Il y a deux cent cinquante ans, ce fut un grand jour dans la vie de la Nouvelle-France. Cette année-là la colonie de Colbert atteignait aux proportions d'un empire. Maîtresse de tout le continent oriental depuis l'Acadie, sa domination réelle ne dépassait guère à l'ouest, le fort Frontenac sur le lac Ontario. Dans la région des lacs, « quatre ou cinq postes de moindre importance, une douzaine de missionnaires et quelques centaines de coureurs de bois, dit un historien, rappelaient seuls au voyageur qu'il foulait une terre française. »¹ Mais Talon a jeté son regard d'aigle vers la profondeur des terres. Il est du siècle où l'on fait naturellement les grandes choses. Pour contenir en deçà des Apalaches, les rivaux de la puissance française, Jean Talon rêve, depuis son arrivée, d'une grande France qui irait, du Saint-Laurent, « jusqu'à la Floride, la Nouvelle-Suède, Hollande et Angleterre, et par delà la première de ces contrées,..... jusqu'au Mexic ».

Donc, à l'automne de 1670, l'intendant crut le moment arrivé de faire un bond gigantesque en avant. Il retint les services de Simon-François Daumont, sieur de Saint-Lusson; il lui adjoignit un coureur de bois, un de ces admirables manieurs d'hommes qui, au milieu des nations indigènes, exerçaient une véritable royauté, et qui s'appelait Nicolas Perrot. A l'automne de 1670, de Saint-Lusson et Perrot prirent avec eux quelques canotiers et partirent par l'Outaouais, en route vers la mission Sainte-Marie-du-Sault. Les envoyés de Talon devaient convoquer en ce lieu les

¹ R. R. Tailhan, s. j. Préface des *Mémoires de Perrot*.

représentants de toutes les nations indiennes et leur faire entendre, le printemps suivant « la parole du roi ». De Saint-Lusson avait pour mission, ainsi le portaient ses lettres, de « faire la recherche et découverte des mines de toutes façons », en particulier de celle du cuivre, mais surtout de « prendre possession, au nom du roi, de tout le pays habité et non habité..... plantant à la première bourgade la Croix pour y produire les fruits du Christianisme et l'Escu de France pour y assurer l'autorité de Sa Majesté, et la domination Française ».

Les voyageurs prirent la route habituelle par l'Outaouais, la Matawan, le lac Nipissing, la rivière des Français. Mais la saison était avancée. De Saint-Lusson s'arrêta pour hiverner, chez les Amikoués, dans le district actuel d'Algoma. De là, il songea à faire convoquer les sauvages « de plus de cent lieues à la ronde », pour la grande cérémonie du printemps. Nicolas Perrot en fit son affaire. Vers la fin d'avril et le commencement de mai, les convois de délégués commencèrent d'arriver à Sainte-Marie-du-Sault. Depuis un an ou deux, la petite mission des Jésuites est devenue la capitale de l'ouest. L'émigration récente des sauvages vers l'est a déplacé le centre du commerce et le lieu des grandes assemblées de peuples qui se tenaient auparavant à la mission du Saint-Esprit, à l'extrémité sud-ouest du lac Supérieur. Les Pères Jésuites ont transporté leur résidence au Sault et, comme toujours, les coureurs de bois en ont fait le centre de leurs évolutions. C'est « le grand abord de la plupart des Sauvages de ces quartiers », nous disent les *Relations*, « et le passage presque ordinaire de tous ceux qui descendent aux habitations françaises ».

Le 14 juin 1671 tout est prêt pour la manifestation projetée. Les circonstances ont merveilleusement servi les Français. Deux fois, depuis quelques mois, des phénomènes

célestes ont paru intervenir en leur faveur. Le 21 janvier, le 21 mars, le météore a été vu à la baie des Puants, à l'île Manitouline, à Michilimakinac et a vivement frappé l'imagination des sauvages. Un réfléchissement du soleil dans les nuages a fait paraître, tantôt les uns aux côtés des autres, tantôt distants d'une demi-lieue, plusieurs orbes lumineux. A Sainte-Marie-du-Sault, le spectacle s'est fait encore plus grandiose : huit soleils ont paru juxtaposés. Mais quoi donc ! Le météore n'est-il pas l'annonce manifeste du grand événement qui se prépare ? De toute évidence, c'est le symbole de l'alliance prochaine qui s'écrit dans le firmament. Et il nous semble, dirons-nous avec M. Benjamin Sulte, entendre Perrot, avec son adresse coutumière, exploitant ce phénomène auprès des Indigènes — Voici donc le jour arrivé de la grande cérémonie. Dès le matin on gravit une élévation qui domine la bourgade de Sainte-Marie-du-Sault. Autour du représentant de la France, les délégués de quatorze nations indiennes étalent la variété de leurs costumes. Les Pères de la Compagnie de Jésus sont présents, ainsi que les Français de passage au poste. La scène est digne d'un grand tableau et d'un grand artiste. De Saint-Lusson donne lecture de sa commission que traduit sur le champ Nicolas Perrot. La croix bénite solennellement s'élève dans les airs, puis à côté d'elle un piquet de cèdre où sont arborées les armes de France. Pendant ce temps les Français aidés des missionnaires entonnent le *Vexilla rejis* et l'*Exaudiat*, à la grande admiration des sauvages. Puis, par trois fois, en élevant dans sa main une poignée de gazon et de terre, de Saint-Lusson fait crier : *Vive le roi*, par toute l'assemblée, acclamations que des salves de coups de fusil viennent ponctuer. Mais alors, le silence se fait. Le Père Allouez s'avance, le Père Allouez qui, avec les Pères Dablon et Marquette, forme alors, selon

Bancroft, le grand « triumvirat de la mission du Sault ». Sous peine d'omettre la partie maîtresse, l'éloquence ne peut manquer à une fête indienne, et le Père Allouez va parler. En grandes périodes chargées de métaphores pompeuses, selon le goût de l'auditoire, l'orateur entreprend de faire l'éloge du « grand Capitaine de la France » qui, à partir de ce jour, devient le protecteur et le père des nations indiennes. « Il est le Capitaine des plus grands Capitaines et n'a pas son pareil au monde », proclame le Père Allouez. « Quand il attaque, il est plus redoutable que le tonnerre, la terre tremble, l'air et la mer sont en feu par la décharge de ses canons ». De Saint-Lusson parle à son tour. Il le fait « d'une façon guerrière et éloquente ». Et les acclamations s'élèvent de l'auditoire enthousiasmé, grisé par les discours, les chants et la splendeur de la mise en scène. Il ne reste plus qu'à dresser un procès-verbal de cette prise de possession où les Français présents viennent apposer leurs signatures et les délégués indiens, l'emblème de leur nation. Le soir, la fête s'achève par un grand feu de joie et le chant du *Te Deum*. Et les échos de la psalmodie religieuse s'en vont apprendre aux vastes solitudes que la France vient de proclamer son souverain domaine sur toutes les contrées découvertes ou à découvrir, de là mer du nord à celle du sud et de celle de l'ouest aux lacs Huron et Supérieur.

— — —

N'avions-nous pas raison de l'écrire ? Il y a là un événement qui fait de ce 14 juin 1671, un des grands jours de notre histoire. C'est l'élan définitif vers l'expansion de la Nouvelle-France. C'est l'heure où quelques milliers d'hommes vont tenter cette entreprise d'enserrer dans leurs bras l'immensité d'un continent. Cette même année, quelques semaines après l'événement de Sainte-Marie-du-Sault, le

6 août 1671, le Père Charles Albanel et M. de Saint-Simon quittent Québec, prennent la route du Saguenay et s'en vont arborer les armes du roi à la baie d'Hudson. Ils y sont à l'été de 1672. L'année suivante, le 17 mai, Louis Jolliet laisse Michilimakinac en compagnie du Père Marquette, à la recherche du mystérieux Meschacébé. Un mois plus tard la « nef historique ».

« Bondit sur les flots d'or du grand fleuve inconnu. »

Jolliet et Marquette ne se rendent pas toutefois jusqu'au golfe du Mexique. Ils rebroussent chemin vis-à-vis le confluent des Arkansas, à quelque distance du lieu où, dans son cercueil de chêne, repose au fond du fleuve le conquistador Fernand de Soto. Mais attendons quelque temps. A l'heure où, son voyage de découvertes fini, Jolliet redescend à Québec par la route des lacs et du fleuve, un jeune Français qui commande au fort Frontenac, se tient, lui aussi, les yeux tournés vers le Mississipi. Quatre ans avant Jolliet, Cavalier de la Salle a déjà descendu l'Ohio. En 1679 il se remet en route pour parachever l'œuvre de son prédécesseur; et, le 6 avril 1684, il atteint le delta louisianais. A partir de ce jour, les grandes routes de l'Amérique étaient ouvertes; un axe nouveau était donné à la Nouvelle-France où bruirait, pendant un siècle, la plus intense activité. Pour organiser ce nouveau centre vital, la colonie peut compter sur ses coureurs de bois et ses missionnaires. Ce sont eux qui concentreront comme en un canal collecteur, les affluents épars de la vie pour les jeter ensuite dans les grandes artères de l'Outaouais et du Saint-Laurent. Perrot et Du Lhut se chargeront d'orienter le commerce. Du fond de la baie des Puants, le premier servira d'agent de liaison aux Indiens du sud; dans tout le pays des Miamis et des Illinois, il tiendra dans sa main les caravanes des canotiers. Le second, établi parmi les Sioux, inclinera les nations de

l'ouest vers le Sault, pendant que de son poste du Nipigon, La Tourette, son frère, s'efforcera d'attirer vers les grands lacs, le courant commercial de la baie d'Hudson. Oui, voilà bien quelles besognes se taillaient les hommes de cette époque énergique et hardie.

Certes, on peut trouver à redire à la grandeur démesurée du rêve de Talon. Qu'était-ce, pour fonder un empire, qu'une simple chaîne de forts, aux mailles mal soudées, séparées parfois les unes des autres de trente à cinquante lieues et enserrant une solitude? Aujourd'hui le voyageur qui parcourt ces régions, trouve à peine, sous l'herbe, quelques vestiges de ce gigantesque chaînon. L'entreprise n'en eut pas moins des proportions majestueuses qui éblouiront toujours l'historien. En dépit de son échec, elle se survit dans l'esprit merveilleux qui la conçut, dans l'espèce d'humanité qu'elle manifesta. « Bien des fois, écrit M. John Finley, en faisant ces années dernières, avancer ma barque à la perche ou à l'aviron, sur quelqu'un de ces affluents (du Mississipi), j'ai pensé et dit à mon compagnon : « Combien ces rivières seraient moins suggestives, si les Français n'y étaient point passés les premiers, avec leur bravoure et leur esprit d'aventure ! »¹

A ne considérer que les vertus physiques, quelle belle race aux muscles d'acier que celle qui a pu alimenter la légion ailée des coureurs de bois, soutenir victorieusement les randonnées de de Tracy, de la Salle, du chevalier de Troyes et de d'Iberville ! Mais il y a autre chose en ces hommes et en leurs suivants que la beauté athlétique. Les *Relations inédites de la Nouvelle-France* nous décrivent ainsi les mérites du sieur Jolliet qui sont ceux de l'explorateur : « C'est un jeune homme natif de ce pays, qui avait pour un tel dessein tous les avantages qu'on peut souhaiter. Il a

¹ Les Français au coeur de l'Amérique p. 93

l'expérience et la connaissance des langues du pays des Outaouais où il a passé plusieurs années; il a la conduite et la sagesse qui sont les principales parties pour faire réussir un voyage également dangereux et difficile. Enfin il a le courage pour ne rien appréhender où tout est à craindre ». Ajoutons à cela les connaissances d'ordre astronomique, les qualités de l'ingénieur, pour se guider, pour faire la topographie des découvertes, toutes choses que possédait Louis Jolliet, et le portrait sera complet.

Alors, avec émotion, on pourra pénétrer plus avant dans la psychologie de l'explorateur français, du coureur de bois et de fleuves. A n'en pas douter, il se fit dans l'âme de ces Français du dix-septième siècle, au contact du Nouveau-Monde, un réveil des plus nobles atavismes. Dans leur ardeur à dévorer l'espace, il y a quelque chose de la folie aventureuse des vieux Normands; il y a aussi une reviviscence de l'esprit chevaleresque. L'idéalisme conquérant de la race, force incoercible, s'élançe cette fois par les grandes routes d'eau qui mènent aux exploits merveilleux, aux *graals* fascinateurs. Plus tard, notre jeunesse féodale et militaire, trop mal préparée par ses ascendances à la vie sédentaire des manoirs, cherche et trouve là un dérivatif, un emploi à son activité pétulante. On ne court point pour courir, pour le vain plaisir d'élargir l'horizon, de respirer un air plus libre. Si l'on fait quelquefois la traite, il est rare qu'elle soit toujours l'unique souci. A l'avant des canots, dans le lointain mystérieux, flotte le mirage d'une gloire à cueillir, du roi à glorifier, de la patrie à faire plus grande. Pour mieux comprendre cet état d'esprit, rappelons-nous que les colons anglais, nos voisins, ne travaillent que pour eux-mêmes, que venus en Amérique pour y vivre plus libres, ils se sont détachés de toute métropole, ils ne sont les envoyés d'aucun monarque, d'aucune église. Les

Français, au contraire, sont les envoyés de la France apostolique; quand ils fondent et découvrent, ils donnent un prolongement à la grande patrie, ils exécutent les ordres du cabinet de Versailles, ils collaborent à la gloire de leur roi. Le brave Joutel énumère ainsi les motifs qui le font s'attacher à la fortune de Cavalier de la Salle : « la réputation de M. de la Salle, la grandeur de son entreprise, la curiosité naturelle aux hommes ». Entendez le Père Marquette nous confier l'exultation où ils se sentent, lui et son jeune compagnon, à leur départ pour la grande aventure : « La joie que nous avons d'être choisis pour cette expédition animait nos courages et nous rendait agréables les peines que nous avons à ramer depuis le matin jusqu'au soir ». Et quand, un mois plus tard, les canotiers débouchent sur le « Père des eaux », ils le font « avec une joie qui ne se peut exprimer ». Ces explorateurs sont si bien persuadés d'accomplir une œuvre où s'attachent des intérêts supérieurs, qu'on les voit la recommander au ciel de la façon la plus touchante. Le Père Marquette recommande son voyage à « la sainte Vierge immaculée ». Si elle lui fait la grâce de découvrir la grande rivière, il fait vœu de donner au nouveau fleuve le nom de la Conception. A l'heure où effrayés tout à coup de leur audace, ces sept Français — ils ne sont que sept — quittent les eaux qui vont à Québec pour prendre celles qui se déversent vers le sud, les compagnons de Marquette et de Jolliet, à genoux sur la rive, commencent tous ensemble « une nouvelle dévotion à la sainte Vierge Immaculée ».

Pourquoi ne pas l'ajouter ? La Nouvelle-France a cet avantage sur ses rivaux de posséder, parmi ses explorateurs, les missionnaires. Ces hommes sont un élément de découvertes. Une force intérieure, plus puissante que l'atavisme chevaleresque, les pousse en avant. Écoutez le Père

Albanel qui revient de la baie d'Hudson; il a parcouru 800 lieues, plus de 600 en moins de quarante jours. Et pourtant avec quel allègre courage le Père parle de ses fatigues : « Il y a 200 saults ou chutes d'eau, écrit-il, et partant 200 portages, où il faut porter canot et équipage tout ensemble sur son dos; il y a 400 rapides, où il faut toujours une longue perche aux mains, pour les monter et les franchir; je ne veux rien dire de la difficulté des chemins, il faut l'expérimenter pour la comprendre. Mais on prend courage quand on pense combien d'âmes on peut gagner à Jésus-Christ ». Aussi les missionnaires ont-ils mérité cet hommage de l'historien américain Bancroft : « Cinq ans avant qu'Elliott de la Nouvelle-Angleterre eût adressé un seul mot aux sauvages qui se trouvaient à moins de six milles de Boston, les missionnaires français plantaient la croix au Sault Sainte-Marie, d'où ils portaient leurs regards vers le pays des Sioux et la vallée du Mississipi ». Fixés à tous les postes stratégiques et, de là, rayonnant vers les nouvelles découvertes, les missionnaires Jésuites développent l'influence française autant que le règne de l'Évangile. Ces religieux ne se sont pas tenus pour battus après la destruction tragique de leurs missions huronnes. Ils se sont remis à border les rives des grands lacs et des rivières, de petites communautés chrétiennes, non pas avec le rêve humain que leur prête Parkman, de former un boulevard d'où la Nouvelle-France, maîtresse incontestée du continent, eût opposé « à l'Angleterre et à la liberté, l'athlétique champion des principes de Richelieu et de Loyola »; mais ils travaillent et ils meurent pour agrandir le royaume de Dieu, enseigner à ces nations belliqueuses la douce fraternité du Christ et engranger des moissons pour le ciel. Quand ils ont fait cette besogne, à qui donc est la faute si, en servant l'Évangile, ils servent la patrie dont ils sont aussi, quoiqu'ils

fassent, les hérauts? Le missionnaire est, par vocation, un ambassadeur de paix. Les pauvres indigènes qui voient aborder chez eux la Robe-noire, savent que l'homme de Dieu ne porte point d'armes, que ses lèvres ne vont s'ouvrir qu'aux paroles désintéressées. Et parce qu'il a vu l'explorateur français, lui aussi planteur de croix, marcher aux côtés du missionnaire, le vieux chef des Illinois disait à Jolliet, ce mot, l'un de ceux qui honorent le plus la France : « Que le soleil est beau, Français, quand tu viens nous visiter ! »

Un soir de mai de l'année 1675, un canot monté par deux hommes longeait péniblement la rive est du lac Michigan. Empêchée bientôt par le vent, l'embarcation tourna sur elle-même et vint aborder à l'embouchure d'une petite rivière. Les deux hommes prirent alors dans leurs bras, un de leurs compagnons qui reposait au fond du canot et le portèrent doucement à quelque distance sur la rive. Il y avait là une éminence et le malade avait dit : ce sera le lieu de mon dernier repos. Les deux canotiers dressèrent en hâte à leur compagnon une méchante cabane d'écorce et lui firent un peu de feu. Devant eux s'étendait comme l'infini, le grand lac des Illinois; cent lieues au delà les séparaient de la mission de Michilimakinac où le malade espérait arriver. Celui-ci n'était encore qu'un jeune homme. Il allait succomber à trente-huit ans, usé par d'héroïques fatigues; il s'appelait Jacques Marquette. A peine était-il revenu de la découverte du Mississipi que l'apôtre, atteint déjà gravement, était reparti pour les Illinois de Kaskaskia. La tâche avait achevé de l'épuiser. Maintenant le vent l'empêche d'aller plus loin et l'agonie s'approche. Il a demandé qu'on lui tienne élevé devant les yeux, son crucifix de missionnaire. A cette heure suprême l'illustre moribond ne regrette rien; il ne demande pas au monde de se

souvenir de lui. La dernière parole est pour recommander son âme à la Vierge : « *Mater Dei, memento mei* ». Quelques heures plus tard, ses deux compagnons, deux autres des sept découvreurs du Mississipi, le portaient dévotement en terre en « sonnant la clochette », comme il le leur avait demandé, et, sur son tombeau, « pour servir de marque aux passants », ils dressaient une grande croix. Ainsi mourait, dans une solitude aussi grande que sa pauvreté, le compagnon immortel de Jolliet. Il mourait, comme il l'avait toujours demandé à Dieu, « dans une chétive cabane, au milieu des forêts et dans l'abandon de tout secours humain ». Sa tombe n'aurait pour tout ornement qu'une grossière croix de bois et la solennité du grand lac étendu à ses pieds. Spectacle simple et poignant dont n'approche point la grandeur antique, mais qui ne fait que résumer, dans l'une de ses pages émouvantes, l'histoire des explorations françaises.

Puissent ces nobles souvenirs s'arrêter quelque temps dans nos mémoires le 14 juin prochain. Puissent également la vision de ces terres immenses qui furent autrefois françaises, la résurrection du héros « en manteau écarlate à bordure d'or », se dressant partout, « tel un imperator », pour affirmer le règne de sa race, puissent ces grandes images redonner de l'ampleur à nos perspectives, refaire nos âmes en hauteur ! Dans notre histoire si courte, il y eut un siècle pourtant où nos ancêtres se passionnèrent pour ces sortes de choses. L'explorateur, le chevalier de la forêt vierge, ne l'oublions point, ne furent que l'expression d'une âme et d'une époque. « Toute heureuse floraison des lettres et des arts, écrit Pierre Lasserre, dépend de deux forces génératrices : le génie individuel et un public suffisamment élevé, éclairé, sensible ». Ainsi en est-il, sans doute, de tout déploiement un peu large de perfection humaine. A

L'heure où surgissait dans la Nouvelle-France, cette élite d'hommes qui perceraient le secret de l'*hinterland* américain, le public de ce pays collaborait avec eux. Lorsque Louis Jolliet rentra dans sa petite ville natale, auréolé de sa jeune gloire, les cloches de toutes les églises et chapelles s'ébranlèrent; la population se porta au devant du héros et il s'avança par une route triomphale. Lionel GROULX, ptre

La *Reçue dominicaine*, livraison de mai 1921, a publié sous les initiales du R. P. Lamarche, O. P., cette appréciation de *Chez nos ancêtres*¹ de notre directeur :

Brochure d'une centaine de pages qui est le texte « à peine remanié », sûrement augmenté, d'une conférence donnée par l'auteur à Montréal, lors d'une soirée de l'*Action française*. C'est ainsi que M. l'abbé Groulx s'accorde parfois, entre un cours universitaire et la rédaction d'un article de revue, l'austère agrément de transposer dans le mode oratoire, en les délestant le mieux possible de leur appareil critique, ses travaux de recherche savante sur nos premières origines. Il ne s'écarte guère en l'instance de son sérieux habituel. L'on peut même se demander si la somme d'investigation, dissimulée derrière les périodes éloquentes et les descriptions poétiques, mais portant sur différents domaines et s'étendant à diverses époques, ne lui donne pas plus de mal que l'examen d'une phase unique de l'histoire, située entre deux dates fixes. D'autant que les souvenirs personnels du jeune professeur aidaient médiocrement à l'enquête; si loin en effet qu'ils puissent remonter, il y avait alors un large hiatus entre les mœurs régnantes et celles des vrais anciens. En tout cas, c'est pour le lecteur un plaisir sans rançon que de le suivre à travers les curieuses manifestations de la vie civile, paroissiale, religieuse, militaire et féodale de nos aïeux. Quelle souple verve, mes bons amis, quelle variété, quelle abondance ! Quel amour caressant dans l'exhumation et le rappel des menus gestes et coutumes dont l'ensemble restitue la physionomie d'une race, à l'un ou l'autre de ses « moments » ! Franchement, l'on devient patriote à le lire, comme on devenait brave en regardant Kléber.

Stimulé par un texte aussi clair et vivant, M. James McIsaac, l'a orné de nombreux dessins d'une remarquable exécution. Je préfère cependant les scènes aux personnages, qui me laissent pour la plupart une fâcheuse impression d'exotisme.—M.-A. L.

¹ Bibliothèque de l'*Action française*, 112 pp. 50 sous, 1921.

Au pays de l'Ontario

L'IMBROGLIO SCOLAIRE

L'on se bat toujours dans la péninsule ontarienne, disons, pour ne pas reculer trop loin, depuis 1910, quand Mgr de London lança avec fracas la bombe qui ouvrit officiellement la guerre. Non que la lutte ait été également soutenue pendant toute la décade. Les batailles rangées furent peu. Mais des escarmouches il y en a eu et tant que l'on s'embrouille dans leur nombre, leur enchaînement, leur gravité, leur issue particulière.

Je n'écris pas assurément pour apprendre à quelqu'un nos querelles scolaires : elles ont retenti jusqu'au centre de l'Europe. Je voudrais tout au plus dégager, quelque peu, de la poussière et de la fumée épaisses qui s'élèvent des attaques et des contre-attaques sans nombre, les points en litige, les parties belligérantes, leur stratégie, leurs positions respectives après dix ans de combat, nos espoirs enfin.

Ontario a un système scolaire qui embrasse un cours primaire, un cours secondaire, un cours universitaire. Ce qui lui donne, à première vue, l'aspect d'une province civilisée. Touchant les deux catégories d'écoles les plus avancées, il se montre libéral, jusqu'aux subventions exclusivement, — à l'égard des catholiques. Où la complication commence, c'est avec la loi qui concerne les petites écoles.

En effet, la loi reconnaît deux espèces d'écoles primaires : les écoles publiques et les écoles confessionnelles ; en l'espèce, les écoles catholiques. Ces dernières sont ou anglaises ou anglo-françaises, selon que les enfants qui les

fréquentent appartiennent au groupe de langue anglaise ou à la race canadienne-française.

Jusqu'en 1912, la machine gouvernementale, ainsi montée, alla assez bon train. Oh ! les Orangistes grommelaient bien dans le secret et, de temps en temps, — par exemple, le 12 juillet — laissaient bien voir leurs dents « jaunes ». Comme c'était accés prévu d'une affection de fanatisme chronique, l'on n'y attachait pas plus d'importance que ça et l'on s'en amusait cordialement. A cette date, un règlement parut, qui devint loi, autant que possible, en 1913. Depuis lors, le système d'éducation, semblable à une *Ford* usée, ne marche plus qu'en cahotant.

Le Règlement XVII, ce pelé, ce galeux, d'où nous vient tout le mal, s'attaque aux Canadiens français seulement, qui lui reprochent, surtout, deux graves atteintes à leurs droits les plus sacrés et les plus chers. Premièrement, il superpose à l'inspecteur catholique canadien-français, chargé de visiter les écoles bilingues d'une circonscription déterminée par le gouvernement, un inspecteur anglo-protestant à qui revient, en définitive, la haute surveillance de ces mêmes écoles. Deuxièmement, il réduit à peu près à néant les facilités d'acquérir des connaissances françaises convenables. Et voici comment. Il permet l'usage du français comme *langue véhiculaire* de l'enseignement dans toutes les écoles bilingues, pendant le premier cours, c'est-à-dire, avec les enfants de 5 à 7 ans qui ne savent pas assez l'anglais pour recevoir en cette langue les leçons et les directions des institutrices. Mais dès que ces enfants entrent à l'école, ils doivent être mis à l'étude et à la pratique de l'anglais; et, sitôt qu'ils en ont acquis une connaissance suffisante, ils doivent poursuivre dans cette langue le programme d'études prescrit pour les écoles publiques et séparées. Comme *matière* d'enseignement, le français est soumis à

un *status* encore plus tyrannique. Il peut être autorisé à tous les stades du cours primaire, dans les écoles où il en était ainsi, avant 1913. Mais avec quelle parcimonie ! Une heure par jour dans chaque classe ! Or, comme le mot « classe » s'applique à la totalité des enfants qui sont confiés à la direction d'un instituteur, il s'ensuit qu'en plusieurs cas, l'enseignement du français, pour chaque division, est limité à quelques minutes par jour. Dans les écoles bilingues que le surcroît de la population a fondées et fonde nécessairement, depuis 1913, tout enseignement du français, comme objet, comme fin d'étude, est absolument interdit.

Allez, en ces conditions, former des Académiciens.

Que les Canadiens français se soient opposés, de toutes leurs forces, à la mise en exécution de ces mesures, il n'y a pas lieu de s'en étonner.

Il faut savoir que l'inspecteur, dans le système scolaire ontarien, remplit un rôle d'une exceptionnelle importance. Il est, de par les attributions que lui confère la loi, « le maître des maîtres ; il tient pratiquement en mains le fonctionnement des rouages qui constituent l'organisme scolaire : maîtres, élèves, livres, langue, programme, méthodes ». L'exercice de telles prérogatives, par un inspecteur protestant, dans les écoles catholiques, contrevient et à la nature constitutionnelle de ces écoles, qui implique, à coup sûr, l'inspection par un homme de notre croyance, et à la doctrine de l'Église qui réserve au clergé de se prononcer en dernier ressort sur la valeur religieuse et morale des manuels et des professeurs.

Au point de vue national, les Canadiens français ont aussi la justice de leur côté.

On voudrait que la Capitulation de Québec et le traité de Paris, que les Actes de 1774 et de 1791 qui garantissent les

privilèges, les coutumes, les usages, tous les droits civils des Canadiens français, sur le territoire jadis possédé par la France, et donc dans l'Ontario comme dans le Québec, on voudrait que tous ces documents fussent plus explicites touchant l'exercice de la langue française. Mais n'est-ce pas commettre un anachronisme et exiger que nos devanciers connussent et nos problèmes et nos disputes? En leur temps, ils admettaient encore le droit naturel et le droit des gens. S'ils ne songèrent pas à protéger en termes plus exprès qu'ils ne l'ont fait, l'existence du français, c'est qu'ils savaient que les conquêtes ou les traités n'arrachent, ni aux vaincus, ni aux cédés, la langue des aïeux et qu'il n'y a point, pour un peuple, de privilèges, de coutumes, d'usages, de droits civils plus fondamentaux que la jouissance de sa propre langue. Au demeurant, du fait que Cartier et McDonald ont érigé l'édifice de la Confédération, à l'avantage égal des deux peuples du Canada, ils ont établi un ordre de choses annulant d'avance toute loi provinciale qui tendrait à enlever l'usage de sa langue à l'une ou à l'autre des parties contractantes du pacte d'honneur de 1867.

Mais quoi ! est-ce à un chroniqueur de poser au Juriste ?

Il serait naïf de paraître surpris de la position qu'a prise à notre égard un groupe anglo-protestant de l'Ontario. Les antipathies contre le catholicisme, ses hérédités anti-françaises, l'instinct qui lui montre dans le principe des nationalités, le coin qui fera éclater les plus fermes empires, les aspirations mercantiles dont il n'espère le contentement possible que par le moyen d'une culture anglaise intense, un goût de simplification mal servi par la théorie de l'omnipotence de l'État en matière d'instruction au moins profane, autant de motifs, autant de sentiments qui le disposaient, depuis longtemps, à se dresser contre nous, un jour ou l'autre.

Que l'étonnement explose, c'est quand on voit les Irlandais s'acoquiner à cet élément si hostile à l'Église. N'évoquons pas tout d'abord les passions. En Asie, entre Tamouls et Anglais, en Europe, entre Wallons et Flamands, peut-être y a-t-il telles choses. Mais en Amérique..... Parmi les Irlandais catholiques instruits, certains portent une teinte prononcée de libéralisme et d'étatisme scolaires. Ce qui est tout de suite une fort mauvaise disposition pour juger sainement les problèmes d'éducation si compliqués qui surgissent infailliblement dans une province trois et quatre fois mixte. Naturellement, le parti qui nous combat met en avant pour expliquer sa conduite, des considérants qui ne manquent pas d'être assez spécieux. Les Canadiens français, par leur acharnement intempestif à garder leur langue, affirme-t-il, ébranlent et risquent l'existence même des écoles de la minorité. En outre, en ne se laissant pas assimiler de bon gré, ils retardent l'union des catholiques et pour autant l'immense effort d'apostolat qui ramènerait vite au bercail les dissidents, nos frères séparés.

S'il n'y a guère à répondre au premier groupe auprès de qui, du reste, la passion politique agira toujours plus efficacement qu'une pesée d'arguments, avec les Irlandais raisonner s'impose, car enfin ils sont nos frères et il importe que nous finissions par nous réconcilier avec eux pour jouir ensemble de la joie et de la paix du Christ.

Jamais les truchements de la bonne entente, journaux confédératifs, causeurs, ne leur répèteront, ni assez souvent ni assez nettement, que si le catholicisme est légalement reconnu dans tout le Canada, si la minorité ontarienne a droit à ses propres écoles, c'est qu'au moment où fut arrêtée la Confédération, les Anglo-protestants désiraient assurer les mêmes libertés et la tolérance religieuse à leurs nationaux et coreligionnaires de la province de Québec.

Or les constitutions, comme les êtres, vivent des causes qui les engendrent. Si jamais le gouvernement de l'Ontario s'apercevait nos écoles, c'est que, ne redoutant plus aucune réaction vraiment sérieuse de la part du peuple canadien-français, il déchirerait le pacte fédératif. L'on imagine alors, sans peine, en quelle considération il prendrait les suppliques des Irlandais catholiques. Non, n'eussent été les Canadiens français, nos amis ne jouiraient pas de leur autonomie religieuse et scolaire; et la seule chance qu'ils ont de la conserver, c'est de faire queue derrière nous et de cacher leur petit nombre dans nos deux gros millions.

J'ai bien écrit leur petit nombre. Si notre différend n'était pas extrêmement douloureux, il y aurait de quoi s'amuser de les entendre déclamer la doctrine de l'absorption à leur profit. Comme si de tout temps, les petits surtout n'avaient souffert de l'estomac des grands. Si nous les prenions au mot, nous pourrions leur rétorquer : soit l'absorption; mais nous commencerons, laissez-vous faire. Qu'on le note bien, même dans l'Ontario, les Canadiens français l'emportent par le nombre sur les Irlandais. Nous savons que ceux-ci majorent leurs statistiques en y ajoutant les catholiques de toutes les nationalités de la province, voire les protestants qui se convertiraient, si nous nous anglicisions. Toujours ils rêvent « de couper dans les forêts de la race hérétique des bois incorruptibles qu'ils feraient entrer dans l'édification de leur Église » !

Encore si la fusion projetée était réalisable par le seul rapprochement immédiat des deux groupes de catholiques, elle offrirait peu ou point de dangers au regard de la foi. Mais c'est à travers la langue anglaise qui contient le protestantisme et tout un ensemble de données psychologiques opposées à notre religion, que l'union devrait s'opérer. Or il est démontré que les nôtres et les leurs se corrompent par

milliers et par millions, soit au Canada, soit aux États-Unis et en Irlande, s'ils abandonnent leur langue respective et adoptent celle de l'Angleterre. Il est démontré encore que ces transfuges sont aussi les moins ardents dans les réclamations des libertés nationales.

Jadis les Gaëls se perdirent pour n'avoir pas consenti à évangéliser les Saxons. Faut-il qu'ils se perdent maintenant, à force de leur vouloir ressembler pour les convertir ?

Les Irlandais d'Europe ont compris que de leur retour au gaélique dépendait leur salut au temporel et au spirituel. Ils se sont mis bravement à le réapprendre. Nos Irlandais trouveraient là aussi le condiment qui les conserverait le mieux. Est-ce qu'ils n'auraient pas la puissance d'obtenir du gouvernement de l'Ontario, — avec qui une fraction des leurs fraient si tendrement, — des libertés semblables à celles qui ont été généreusement accordées à la langue allemande ? Je le demande sérieusement, quel riche dotera notre province d'une chaire de gaélique ?

Loin de nous entraîner avec eux dans la fournaise anglicisatrice d'où nous sortons les uns et les autres changés pour le pire, les Irlandais feraient bien mieux ou de nous aider dans nos difficultés ou, du moins, de ne pas former clan avec ceux qui nous déracinent et nous déchristianisent. Nous grandirions, simultanément, côte à côte, en nombre et en culture et, demain, nous serions les maîtres de tout l'Est canadien et les apôtres de tout le Canada.

Telles sont, en substance, les idées qui ont été remuées, depuis dix ans, en fois infinies. Non inutilement.

Le peuple irlandais, le peuple rural, principalement, qui coudoie le peuple canadien-français, déplore notre dissentiment, qui est, au fond stupide, puisque nous sommes des frères par la foi, par la souffrance endurée de la part du

même persécuteur. Au vrai, il n'y a d'engagement continu et vif qu'entre deux groupes de citadins relativement restreints entre chefs et chefs, entre les gibelins impulsifs qui lancent des bombes et les quelques tenaces qui répandent des thèses. Et encore, de temps en temps, apprenons-nous que tels personnages éminents, dont les noms me brûlent les lèvres, se rendent à notre cause. Nous ne criions pas à la conversion, comme si l'opposition avait toujours été un crime et parce que, pour avoir raison sur le fond du débat, nous ne sommes pas sûrs de n'avoir jamais excédé dans le mode de combattre, soit par l'âpreté du langage, soit par la raideur des attitudes. Mais si nous nous sommes révélés, quelquefois, des hommes, pendant que nous argumentions beaucoup et politiquions pas mal, du moins avons-nous paru lutter assez heureux. L'inspecteur protestant est sorti de nos écoles, grâce à la grève de nos enfants; et le français s'enseigne, à travers les mailles du Règlement XVII, — ou à côté — quasi comme jadis. Seulement, il reste là, lui, tracassier et gênant, telle une épée de Damoclès que n'importe quel chauvin peut, à sa guise, nous rabattre sur le crâne. Il semble toutefois, je le dis en catimini, que le jour point qui le verra rentrer au fourreau.

Gaston Boissier termine son beau livre sur l'*Afrique romaine*, en cherchant les causes qui permirent à la vieille race du littoral méditerranéen de durer plus que les peuples qui l'asservissent. Il en signale deux : une invincible obstination à vivre malgré toutes les infortunes et le déversement, à jets continus sur les provinces subjuguées, de masses venant des déserts indomptées et absolument inentamées dans leur entité ethnique. Tant elle est vraie la leçon qu'Agriкола enseignait à son gendre, Tacite, à savoir « qu'un peuple n'est jamais soumis aussi longtemps qu'il est entouré de nations qui ne le sont pas et que pour qu'il

supporte la servitude, il faut lui ôter de devant les yeux le spectacle de la liberté ».

Certes, nous sommes bien résolus de demeurer d'irréductibles..... Berbères, mais pour y réussir, il nous faut constamment recevoir les renforts et l'appui de notre..... Gétulie.

Aurèle GAUTHIER.

L'*Action française* publiera dans ses prochaines livraisons des articles du R. P. Lamarche, du R. P. Albert-Marie Mignault, de Joseph Bruchard, du R. P. Plamondon, s.j. de Jean Nolin, de Marguerite Taschereau, de Marie-Claire Daveluy, de l'abbé Émile Dubois, de Louis-D. Durand, de René Faribault.

L'*Action française* possède assurément la collection la plus complète des meilleurs ouvrages canadiens parus depuis quel ques années. Les meilleurs écrivains se font éditer par la *Bibliothèque de l'Action française*. Ceux qui achètent des livres pour distribution de prix et qui veulent mettre entre les mains des enfants, des volumes de premier ordre, savent donc où s'adresser.

DE NOTRE ARCHITECTURE

Entré au trente-huitième Salon du printemps avec l'intention d'en parler à nos lecteurs, nous sommes sorti ayant un autre projet en tête. Ce n'est pas que nos artistes n'aient rien exposé d'agréable, même de séduisant; ce n'est pas que nous n'eussions pris plaisir à comparer certaines toiles de Maurice Cullen et de Clarence Gagnon qui voisinaient sur la cimaise; ce n'est pas enfin que nous n'aurions pas pu *apprécier* les derniers achats de la Galerie Nationale d'Ottawa. Mais une autre exposition, d'architecture celle-là, sut nous attirer au rez-de-chaussée et nous suggérer des réflexions plus fécondes.

Les élèves de l'école d'architecture de McGill montraient au public leurs divers travaux : dessins, aquarelles, vitraux, projets, plans de concours. Il y avait là des *stèles gigantesques* pour commémorer nos morts sur les champs de bataille européens, des églises protestantes à construire sur des terrains mal commodes, des « community theatres », des bains publics, des écoles de sculpture et d'architecture, des hôtels particuliers, et des pavillons d'université destinés à se raccorder au château de Hampton Court..... Étrange projet que celui-là, mais d'une saveur toute *impériale* ! (Qu'est-ce qu'un Canadien peut bien avoir à faire avec Hampton Court ? Qu'on laisse à ce vieux palais de brique son charme, qui lui vient de la Tamise tout auprès, et de ses immenses jardins où abondent les massifs de fleurs.....)

Disons-nous que nous avons été frappé par le *bon goût* de ces élèves? Sans parti-pris, nous devons avouer que cela semble leur manquer, d'une manière générale. Nous avons certainement vu mieux à cet égard, dans une autre école d'architecture de notre ville, où les projets sont plus clairs, plus élégants et dénotent une sensibilité plus fine.

Quoi qu'il en soit de ces remarques un peu chauvines, nous devons nous réjouir que les études d'architecture deviennent de plus en plus sérieuses chez nous. Les maisons d'habitation aussi bien que les monuments publics, civils ou religieux, y gagneront en..... vraisemblance. Un jour viendra peut-être où le *plâtre* et le *ferblanc* (tin and plaster architecture, comme disent nos concitoyens anglais), cesseront d'être une spécialité de nos quartiers.

Nous nous sommes souvent demandé à quelle époque l'abus du plâtre s'était introduit chez nous. Et nous n'avons pas été peu étonné de retrouver récemment un théoricien du genre, en un homme qui aurait mérité d'enseigner une meilleure doctrine.

Il nous est tombé entre les mains un traité manuscrit, intitulé : « Précis d'*architecture* pour servir de suite au traité élémentaire de *Physique*, à l'usage du Séminaire de Québec. » L'original est à Québec, écrit de la main même de l'auteur Messire Jérôme Demers, alors supérieur dudit séminaire. La table est datée du 4 août 1828. L'ouvrage était accompagné d'un bon nombre de planches que l'on laissait consulter aux élèves, et tracées par l'architecte François-Thomas Baillargé, le fils, un des membres les plus célèbres de la *Maîtrise d'art* de Louis Quevillon (aux Écorres).

L'abbé Demers, né à Saint-Nicolas de Lévis en 1774 et ordonné en 1798, avait fait une partie de ses études classiques au Collège de Montréal. Retourné à Québec, il occupa tous les postes au Séminaire et mourut en 1853. Outre ce

précis d'architecture, il nous a laissé des traités de philosophie, de physique et d'astronomie.

Professeur d'architecture, il avoue s'inspirer directement d'un des deux *Blondel*, vraisemblablement du dernier, Jacques-François, (neveu de François) qui en 1772 publia à Paris les quatre in-folios de l'*Architecture française*. On sait quel mépris professa le XVIIIème siècle pour l'art gothique. C'est ce qui explique pourquoi M. Demers fit tant d'objections aux marguilliers de Notre-Dame de Montréal quand ils adoptèrent le plan ogival de James O'Donnell, en 1824.

La copie de son ouvrage que nous avons sous les yeux, — copie d'élève, sans doute, — contient, à côté des principes généraux de construction (caractères distinctifs des cinq ordres, colonnes, moulures, etc), bon nombre d'exemples tirés de nos édifices canadiens, et des appréciations fort instructives sur nos architectes d'alors.

La critique qu'il fait de nos églises est assez verte. Elle porte uniquement sur les intérieurs et surtout sur la décoration. L'abbé Demers condamne les *tribunes* qui s'accrochent au milieu des colonnes (coutume qu'il attribue aux Anglais); les *consoles* soutenant des statues; les *calottes* ou dômes surbaissés que l'on pratique dans les voûtes; les *croisées d'ogive* dans des édifices qui n'ont rien d'ogival; les *baldaquins* et les *bancs-d'œuvre* chargés d'ornements sans équilibre; les *anges découpés en profil* par de soi-disant architectes et collés aux plafonds; enfin, toute une série de manquements aux règles établies par les architectes grecs ou romains.

Trois points de ces récriminations nous paraissent assez curieux. Le professeur d'architecture du Séminaire de Québec s'amuse beaucoup de certaines voûtes où les décorateurs ont représenté les étoiles et les planètes. Selon lui

la décoration d'une voûte ne devrait imiter que la pierre, parce qu'il y a vraiment des voûtes en pierre de par le monde..... Mais nous nous demandons dans quel cas le trompe-l'œil est plus funeste ?

Sur cette question, d'ailleurs, l'abbé Demers ne paraît pas avoir une opinion très sûre. Quand il parle des statues en bois, il recommande de les peindre en *blanc* pour imiter le marbre ou en *or* pour imiter le *bronze doré* ; il a horreur des statues *polychromes*, qu'il juge contraires au bon goût : il ignorait la pratique des Grecs.....

Enfin, — et c'est en quoi sa doctrine a pu terriblement influencer notre architecture, — l'abbé Demers enseigne et écrit ceci : « Le seul moyen que nous ayons en Canada de pouvoir imiter jusqu'à un certain point les voûtes de maçonnerie, telles qu'on les pratique dans les grandes églises, en Europe, *serait de les faire en plâtre sur des lattes convenablement préparées*. Ces sortes d'enduits sur lattes sont *peu dispendieux* et facilitent les moyens de se procurer des arcs-doubleaux, des corniches et toutes les autres moulures dont on peut avoir besoin dans la décoration des voûtes, comme on peut le voir dans celles que l'on a faites depuis quelques années, *dans l'église cathédrale et paroissiale de Québec* ».

Cette voûte, la première du genre au pays, n'est heureusement pas de l'abbé Demers, mais bien de Baillargé père. Hélas ! après l'éloge que le professeur en fait, après la recette qu'il en donne, ne nous étonnons pas si ses élèves, — et les élèves de ses élèves, — se soient laissé séduire. Combien les plafonds de bois, si surchargés fussent-ils de mille ornements, valaient mieux que tout ce plâtre !

LOUIS DELIGNY.

LA VIE DE L'ACTION FRANÇAISE

Nos publications Le mois actuel et le mois prochain auront été une des périodes les plus fécondes pour la *Bibliothèque de l'Action française*. Nos publications se succèdent, de semaine en semaine. Et cette activité démontre, croyons-nous, non seulement l'accroissement de la production intellectuelle, mais l'opportunité d'une maison d'édition comme la nôtre. Les ouvrages de valeur et de saine doctrine ne sont plus empêchés de paraître, par manque de ressources pécuniaires de la part des auteurs; *l'Action française* prend tous les frais à son compte; elle offre aux écrivains son large public, ses moyens de propagande; elle leur paie une généreuse royauté, sans jamais leur prendre leur propriété littéraire. Le grand succès de ces derniers temps appartient aux *Études* de Mlle Marguerite Taschereau. L'édition de luxe imprimée à 600 exemplaires a été épuisée en moins d'un mois. Une pareille vente fait honneur à l'auteur et à la belle œuvre typographique que nous offrons au public. Un volume qui devrait aussi obtenir un grand succès est *l'épopée du Long-Sault racontée à la Jeunesse*, de Joyberte Soulanges. Henri d'Arles qui a tenu dans ses mains la primeur, écrivait dans *Le Devoir*, le 10 mai dernier : « L'œuvre de Joyberte Soulanges est très bonne. Destinée à l'enfance, elle a de quoi ravir tous les âges de la vie. A preuve le frémissement qu'en a éprouvé Madame Laure Conan, et qu'elle a exprimé en une page majestueuse, la première de ce livre où la gloire de Dollard des Ormeaux s'avère plus immortelle ». *Nos historiens*, d'Henri d'Arles, paraîtront dans quelques jours. Nos lecteurs voudront tous se procurer cet ouvrage, le plus fort peut-être de tous ceux que nous apportera l'année littéraire canadienne. *Vers l'Émancipation* de notre directeur sera mis en vente dans les premiers jours de juin. Ces deux derniers volumes de 300 pages chacun, se vendront \$0.90 l'exemplaire. Nous publierons aussi prochainement, *La Mission de la mère*, de Fadette, un article de notre collaboratrice qui fut dans le temps très remarqué. Nous en avons fait une brochure à cinq sous, à la disposition des œuvres de propagande qui veulent faire pénétrer dans tous les foyers canadiens, de sages et opportunes leçons.

Consignes de demain Parmi nos publications de ces derniers jours, nous recommandons particulièrement à nos amis une vivante petite brochure à 10 sous et qui a pour titre : *Consignes de demain*. Sous la couverture on trouvera l'article sur *Notre Doctrine* de notre directeur paru dans l'*Action française* de janvier dernier, *Les Origines de l'Action française* de Pierre Homier et un substantiel Avant-propos de M. Antonio Perrault. Le tout fait la meilleure de nos brochures de propagande. De tous les coins de l'Amérique française, on nous écrit les choses les plus flatteuses sur notre œuvre. Les bons esprits sentent partout le besoin d'une revue qui parle franc, qui s'inspire de nos meilleures traditions, qui se tient bravement à l'avant-garde. Mais combien d'excellents compatriotes nous ignorent ou ne nous jugent que sur les racontars de quelques mauvaises boutiques. Qu'on fasse lire à ceux-là *Consignes de demain*. Ils y apprendront, en termes clairs, notre passé, nos principes, nos buts de vie.

La fête de Dollard Nous prions tous nos amis de vouloir bien nous envoyer un compte rendu de leur manifestation pour la chronique du prochain mois. Au moment où nous allons sous presse, les meilleures nouvelles nous arrivent de tous côtés. La bataille est gagnée. La fête de Dollard est entrée tout de bon dans nos traditions. A Québec, à Ottawa, on épinglera au delà de 20,000 roses, plus de 100,000 sont vendues. Six bustes du héros nous ont été commandés. Ce ne sont là que des chiffres mais qui manifestent l'expansion du mouvement. De toutes les communautés religieuses on nous écrit les lettres les plus encourageantes. Dans les écoles, les couvents et les collèges on lira l'histoire du Long-Sault. Et c'est là l'aspect le plus réconfortant de ce mouvement et de cette fête que les jeunes générations auront grandi dans une telle atmosphère.

JACQUES BRASSIER.

AVIS : — Le concours d'art dramatique de l'*Action française* prendra fin le 1er juin prochain. Les concurrents sont priés d'en prendre note et de nous faire parvenir, pour ce jour-là, une copie dactylographiée de leur essai. Chaque essai devra être signé d'un pseudonyme, mais accompagné d'un pli cacheté où aura été écrit le nom de l'auteur.

Pratiquez l'Économie

systématiquement : c'est la meilleure manière d'accumuler un petit capital. — Pour cela, ouvrez un compte d'épargne à

La Banque Nationale

Siège Social: Québec

Fondée en 1860

La plus vieille banque canadienne-française, 325 succursales et agences au Canada.

Actif : plus de \$72,000,000. Correspondants dans le monde entier.



DERNIERES NOUVEAUTES

de la Bibliothèque de l'Action Française

VIENT DE PARAITRE

DOLLARD — L'épopée de 1660 racontée à la jeunesse, par Joyberte Soulanges, 53 dessins de Laflamme, couverture chromo de Dubois, 100 pages... .50

CONSIGNES DE DEMAIN — Doctrines et origines de l'Action Française, par MM. Perrault, Groulx et Homier, 24 pages : 10 sous, 45 sous la douzaine, \$6.00 le cent.

PARAITRA LE 1er JUIN

NOS HISTORIENS — Etude de critique littéraire, par Henri d'Arles, 260 pages... .90

PARAITRA LE 10 JUIN

VERS L'EMANCIPATION — Cours d'histoire, par l'abbé Lionel Groulx, 280 pages... .90

L'ACTION FRANÇAISE

369, rue St-Denis, Montréal.

Grand choix de livres de prix. — Rabais de 25 à 60%. — Demandez le catalogue.

Recommandez-vous de l'ACTION FRANÇAISE chez l'annonceur — pour son bénéfice, le vôtre et le nôtre.

ÉCOLE DES
Hautes Études Commerciales
DE MONTRÉAL

AFFILIÉE À L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

PRÉPARANT AUX SITUATIONS SUPÉRIEURES DU COMMERCE,
DE L'INDUSTRIE ET DE LA FINANCE

BIBLIOTHÈQUE ÉCONOMIQUE,
MUSÉE COMMERCIAL ET INDUSTRIEL.

Décerne les diplômes de « Licencié en sciences commerciales »
de « Licencié en sciences comptables » et de « Docteur en sciences
commerciales ».

Le diplôme de « Licencié en sciences comptables » donne
droit à l'admission dans « l'Institut des comptables et auditeurs
de la province de Québec » et dans « l'Association des comptables
de Montréal » (*Chartered accountants*).

Des BOURSES du GOUVERNEMENT sont accordées aux
élèves méritants.

Cours spéciaux, le soir : Comptabilité théorique et pratique,
Opérations de Banque, Correspondance commerciale anglaise et
française, Arithmétique commerciale, Algèbre, Économie Poli-
tique, Droit Civil, Droit commercial. Langues étrangères : (Espa-
gnol, Italien, Allemand), etc.

Pour tous renseignements, prospectus, inscriptions, etc.,
s'adresser au Directeur des études.

399, AVENUE VIGER, MONTRÉAL

Recommandez-vous de l'ACTION FRANÇAISE chez l'annonceur — pour
son bénéfice, le vôtre et le nôtre.

“COMPARER LE TRAVAIL”

voilà la devise de la *machine* à écrire

ROYAL

Quiconque *compare* adoptera toujours la “ROYAL”. La machine pourvue d'un *clavier français* et de vingt autres améliorations toutes brevetées.

C. L. ALLUISI

REPRÉSENTANT

107-OUEST, NOTRE-DAME - - - MONTRÉAL

PRIX SPÉCIAUX AUX MAISONS D'ÉDUCATION

La Banque d'Hochelaga

FONDEE EN 1874

Capital Autorisé.....	\$10,000,000
Capital Payé et Fonds de Réserve...	8,000,000
Total de l'Actif.....	75,700,000

L'accroissement de la valeur personnelle et de la capacité exécutive de tout individu est une nécessité vitale de notre époque. Quel que soit le régime social sous lequel il vive, l'homme ne peut accroître sa valeur personnelle qu'en autant qu'il est exempt des anxiétés financières par l'exercice d'une JUSTE ET SAINTE ÉCONOMIE.

Un COMPTE D'ÉPARGNE à la Banque est la base sur laquelle s'édifie l'avenir.

NOUS SOMMES A VOTRE SERVICE

Recommandez-vous de l'ACTION FRANÇAISE chez l'annonceur — pour son bénéfice, le vôtre et le nôtre.

Librairie Déom, Montréal

DERNIÈRES NOUVEAUTÉS

Abbé Th. Moreux — Où en est l'astronomie	1.75
Maurice Barrès — Le génie du Rhin	.75
Mgr de Ségur — Marie-Antoinette	1.50
Delly — L'ondine des Capdeuilles (roman)	.75
Johannet — Itinéraires d'intellectuels	.75
Francis James — Le Bon-Dieu chez les enfants. Album grand format. Dessins de Mme Franc-Nohain	1.25

OCCASIONS

Jean de Canada — Les deux neiges (val. .75)	.50
Bibliothèque contemporaine, val. .75 pour	.25
Fernand de Jupilles — Jacques Bonhomme chez John Bull.	
Max O'Rell — John Bull et Cie.	
Jules Simon — Le gouvernement de Thiers (2 vols.)	
Bentzon — Choses et gens d'Amérique.	
Bentzon — Une conversion.	

Et une centaines d'autres titres.

Ajouter 10% pour le port dans tous les cas.

Librairie DEOM, 251 EST,
rue Ste-Catherine.
MONTRÉAL

18^e PELERINAGE NATIONAL

Sous le patronage distingué et la direction spirituelle de

Monseigneur Joseph-Avila BELANGER

Prélat domestique de la Maison de Sa Sainteté, curé de
Saint-Louis de France de Montréal.

A Lourdes, Rome, Assise et Paray-le-Monial

Avec visites aux principales villes de

**FRANCE, ITALIE, SUISSE, BELGIQUE, ANGLE-
TERRE.**

Départ de Montréal

le 2 juillet, par le

"CANADA"

(10,000 tonneaux)

De la ligne White Star.

\$895

Retour à Montréal

le 4 septembre par

le "MEGANTIC"

(15,000 tonneaux)

De la ligne White Star.

Y compris toutes les dépenses nécessaires.

M. Emile Vaillancourt accompagnera les pèlerins à titre
de guide, de conducteur et d'administrateur.

IL EST IMPORTANT de s'inscrire le plus tôt possible afin
de pouvoir retenir les places voulues dans les paquebots
et les hôtels.

Prospectus-itinéraire sur demande en s'adressant aux
organisateur.

LES AGENCES DE VOYAGES JULES HONE

9 BOULEVARD SAINT-LAURENT, MONTREAL.

Téléphones : Main 51-2605-3929-4097.

Pour la mariée de juin

Nous avons un assortiment complet de pièces d'argenterie de tous genres à des prix très modérés ; marque Wm. Rogers et autres.

9 VALEURS EXTRAORDINAIRES

SERVICES A THE en argent fini brillant, 4 morceaux : théière, sucrier, pot à crème et porteuillers. Nouveau modèle. Rég. 24.95 pour. . . . **16.95**

Très grands **PLATS A POUNDINGS** en argent fini brillant, plat intérieur en granit. Rég. 16.95 pour. . . **10.95**

CORBEILLES sur pied pour les fruits, argent fini brillant, intérieur doré. Rég. 10.00 pour. . . **6.95**



CASSEROLES avec support en argent fini brillant. Rég. 10.00 pour. . . **5.95**

JARDINIÈRES, monture ajourée finie argent brillant. Rég. 4.00 pour. . . . **2.95**



ASSIETTES à tartes, monture finie argent brillant et plat en Pirex. Rég. 4.50 pour. . . **2.95**

SUCRIER et **POT A JARRES** à biscuits, **CREME**, argent fini bol en verre fini se-brillant, intérieur doré, mi-taillé et couvercle en nouveau modèle. Rég. argent fini brillant, très 3.50 les deux morceaux grandes dimensions. Ré-pour. 2.19 gulier 3.45 pour. . . 2.29

BEURRIERS nouveau modèle, argent fini brillant, plat en verre et couvercle en argent. Rég. 2.95 pour. . . 2.19

Pour bénéficier de ces prix, veuillez mentionner l'Action française.

Dupuis Frères

447-449 rue STE. CATHERINE EST

rues St-André et St-C Christophe,
Montréal

L'A
GEC
ABB
ABB
ANA
MA
JAC